

ABONNEMENTS:

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$1.50

LE NUMERO 2 sous

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

Rédaction et Administration :
43 RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TELEPHONES :
REDACTION: Main 7460.
ADMINISTRATION: Main 7461.

REDIGÉ EN COLLABORATION

DROIT AU BUT

L'ORGANE DES JEUNES

ULTIMATUM ANGLO-RUSSE A LA TURQUIE

La Porte devra expliquer son action agressive, désarmer le Goeben et le Breslau et renvoyer tous ses officiers allemands, sans quoi la guerre lui sera déclarée

PRISE DE DEUX CROISEURS ALLEMANDS

Londres, 31 (2 hrs 59 matin). — Une dépêche au *Post* reçue de Sydney, Nouvelles-Galles du Sud, rapporte que les croiseurs allemands *Scharnhorst* et *Gneisenau* ont été pris parce qu'ils n'avaient pu renouveler leur provision de charbon. Il est impossible de se procurer ici une confirmation officielle de cette rumeur.

VAINE OFFENSIVE DES ALLEMANDS

Paris, 31. — Le ministère de la guerre a publié, cet après-midi, le bulletin officiel suivant: "La journée d'hier a été marquée par une tentative d'offensive générale des Allemands tout le long du front entre Nieuport et Arras et par de violentes attaques livrées à d'autres points de la même ligne.

"De Nieuport au canal de la Bassée, il y a eu des mouvements alternatifs d'avance et de recul. Au sud de Nieuport, les Allemands, qui s'étaient emparés de Rampikapelle, ont été chassés de cette ville par une contre-attaque.

"Au sud d'Ypres, nous avons perdu quelques points d'appui, Hollebecke et Zebdworde, mais nous avons avancé à l'Est d'Ypres, dans la direction de Paschendaele.

"Entre La Bassée et Arras toutes les attaques tentées par les Allemands ont été repoussées avec, pour eux, de lourdes pertes.

"Dan la région de Chaulnes, nous avons avancé au-delà de Libona et nous avons pris possession de Lequesnoy dans le district de Sauterelle.

"Dans la région de l'Aisne, nous avons aussi fait des progrès sur les hauteurs de la rive droite, en aval de Soissons, mais nous avons été obligés de nous retirer près de Vailly.

"Nous avons avancé dans la région de Souain et il y a eu un violent engagement dans l'Argonne.

NAVIRES ITALIENS SAISIS

Gibraltar, 31 (1 h. soir). — Les navires italiens *Regina d'Italia* et *San Giovanni* ont été saisis par la marine anglaise comme prise de guerre parce qu'une partie de leur cargaison était du matériel de guerre. On dit que les deux navires seront détenus jusqu'à ce qu'on ait une décision du tribunal des prises.

LA SITUATION QUI SE PREPARE

Londres, 31. — Les dépêches des agences rapportent que la ville de Lille est de nouveau libre d'Allemands et ses citoyens ont tellement espoir que jamais ils ne reverront les Alboches, qu'ils ont repris leur vie ordinaire.

Des rapports significatifs de Berlin indiquent que les Allemands n'ont pas abandonné l'idée de se rendre maîtres de Calais. On assure, en effet, que l'armée de Pologne se retirera en Silésie en attendant que la bataille des Flandres se termine par la chute de Calais. Ce mouvement libérerait trois ou quatre corps d'armée qui seraient envoyés de Silésie en Belgique.

La tactique des Russes consistant à recourir la ligne de la double alliance, section par section, semble avoir été heureuse sur tous les points, sauf à l'extrême gauche de l'armée du Tsar, où les Autrichiens tiennent bon sur le terrain que les Russes les ont laissés reconquérir.

Le long de la frontière de la Prusse orientale, les Allemands luttent obstinément pour empêcher une nouvelle invasion de leur territoire. On prétend ici que les Russes ne peuvent espérer reprendre l'offensive complète tant que les Autrichiens n'auront pas été délogés de la rivière San. Mais même cela ne signifierait pas que l'Allemagne serait envahie tout de suite, car les armées du Kaiser, en prévision de cette invasion, se sont fortement retranchées le long de la rivière Warthe.

Les commentaires varient sur l'attitude prise par la Turquie. En certains quartiers on va jusqu'à dire que les actes des anciens croiseurs *Breslau* et *Goeben* seront désavoués par la Porte, mais la nouvelle officielle de la Turquie à un tel point qu'elle ne pourra plus revenir sur ses pas. Des dépêches de Constantinople indiquent que l'ambassadeur d'Angleterre à cet endroit a reçu l'assurance que la Turquie avait l'intention de préserver sa neutralité.

On attend avec un vif intérêt les nouvelles de l'attitude que vont prendre les Etats balkaniques dans cette crise.

On s'attend à ce que la Grèce mette sa fortune dans la même barque que celle des Alliés. Et l'on croit aussi que la Roumanie fera de même. Mais la Bulgarie, qui a gagné récemment beaucoup de son prestige perdu dans la seconde guerre des Balkans, garde un silence obstiné. La vengeance pourrait la pousser à une alliance avec la Turquie, mais Sofia semble déterminée à maintenir la neutralité, à moins qu'on ne franchisse les frontières de son territoire.

Les journaux romains admettent qu'avec l'entrée en scène de la Turquie, le conflit n'est plus européen, mais méditerranéen. Il menace donc les intérêts de l'Italie dans le nord de l'Afrique et soulève l'ancienne question du traité de la Méditerranée, qui doit forcer le gouvernement italien à intervenir du côté des Puissances de l'entente.

L'Italie a commencé par débarquer des troupes dans l'île de Saseno, qui commande l'entrée du port d'Alvona, en Albanie, dans le but évident de contrôler l'Adriatique.

CONSTERNATION A CONSTANTINOPLE

Londres, 31. — Le correspondant du *Morning Post* à Petrograd envoie à son journal ce qui suit:

"La déclaration publiée ici à l'effet que les canons du *Goeben* furent tournés contre le palais du Sultan pour l'obliger à céder à la demande de l'Allemagne est probablement fautive. Une dépêche à la *Central News*, envoyée de Petrograd, dit que, tard dans la soirée de vendredi, on n'avait pas reçu de déclaration de guerre de la Turquie.

"Constantinople est dans la consternation et le ministère siège continuellement. Le secrétaire de l'ambassade turque à Petrograd dit qu'il espère que le malentendu sera bientôt dissipé.

"Le chef des musulmans en Russie condamne la folie de la Turquie et déclare que la majorité de ses gens sont loyaux envers l'empereur de Russie."

L'AMERIQUE GERMANOPHOB

S'IL N'EN DEPENDAIT QUE DU SENTIMENT AMERICAIN, IL N'Y AURAIT PAS DE PAIX AVANT LE RETABLISSEMENT DE L'INDEPENDANCE BELGE.

New-York, 31. — A propos de la nouvelle annoncée par les Allemands de l'annexion de la Belgique, le *Herald* dit:

"Pour les Américains, la ruée féroce sur la petite nation dont la neutralité était garantie de tous les respects, c'est le crime de notre âge. S'il fallait que quelque chose vint augmenter encore l'horreur de ce crime, ce serait la menace de l'absorption basée sur la conquête. Si le sentiment américain pouvait en déterminer le résultat, il n'y aurait pas de paix tant que les Belges ne seraient pas de nouveau en possession de leur pays, avec les meilleures sauvegardes, leur assurant la pleine jouissance de la liberté pour laquelle ils se battent si héroïquement.

"Les Américains ont contribué, contribuent et continueront de contribuer au soulagement de la misère des Belges. Ils donneront aux sujets du roi Albert, — non pas aux sujets de Guillaume de Belgique."

LES ALLEMANDS SE RETIRERAIENT

Londres, 31. — Bien que les communiqués officiels ne jettent pas beaucoup de lumière sur la situation dans la Flandre Occidentale, d'autres rapports venant de Hollande indiquent qu'un retrait des troupes allemandes de la côte au sud d'Ostende est imminent, et l'on rapporte de nouveau que cette ville a été évacuée par les envahisseurs. Ces rumeurs, cependant, ne sont pas confirmées à Berlin où l'on prétend avoir gagné du terrain sur l'Ypres.

LES AMBASSADEURS QUITTENT CONSTANTINOPLE

LE GRAND VIZIR PRETEXTE LA MALADIE POUR NE PAS RECEVOIR L'AMBASSADEUR RUSS E.

Washington, 31. — Le ministre turc des finances a informé l'ambassadeur français à Constantinople que le raid des bateaux de guerre turcs sur les ports russes, a eu lieu en dehors de la connaissance du gouvernement ottoman et, probablement, à l'instigation des officiers et des équipages allemands. Cette information est contenue dans une dépêche expédiée aujourd'hui par l'ambassadeur Morganthau au gouvernement américain.

M. Morganthau ajoute que l'ambassadeur russe a reçu instruction, à 3 heures hier matin, de demander ses passeports et qu'il a fait tous ses efforts pour voir le grand vizir, lequel ne l'a pas reçu sous prétexte qu'il était malade.

Les ambassadeurs français et anglais, d'après la même dépêche, se préparent à quitter Constantinople ensemble. L'ambassadeur Morganthau ne fait aucune mention, dans sa dépêche, à la déclaration de guerre ni à la situation internationale de la Turquie. Il s'occupera probablement des affaires des ambassades française et anglaise.

Washington, 31. — Sur réception de ses instructions de quitter Constantinople, l'ambassadeur russe a immédiatement confié à l'ambassadeur italien les intérêts de la Russie en Turquie.

Le rapport dit de plus que de forts détachements russes ont franchi la rivière San au sud de Nisko, mais qu'ils ont été repoussés sans un rude engagement. Les attaques des Moscovites contre les hauteurs à l'ouest de Stry et de Sambor ont également été repoussées. Dans l'un de ces engagements un parc d'artillerie a sauté.

Les forces autrichiennes se ruent de l'avant sur le flanc sud et gagnent du terrain.

Plusieurs hommes en répondant ce matin à des signaux, qui leur étaient faits de la côte ont tenté de gagner le rivage à la nage. Quelques-uns sont parvenus sains et saufs à terre, mais les autres se sont noyés et leurs corps sont ballottés sur l'eau près de la grève.

Plusieurs hommes en répondant ce matin à des signaux, qui leur étaient faits de la côte ont tenté de gagner le rivage à la nage. Quelques-uns sont parvenus sains et saufs à terre, mais les autres se sont noyés et leurs corps sont ballottés sur l'eau près de la grève.

Plusieurs hommes en répondant ce matin à des signaux, qui leur étaient faits de la côte ont tenté de gagner le rivage à la nage. Quelques-uns sont parvenus sains et saufs à terre, mais les autres se sont noyés et leurs corps sont ballottés sur l'eau près de la grève.

Plusieurs hommes en répondant ce matin à des signaux, qui leur étaient faits de la côte ont tenté de gagner le rivage à la nage. Quelques-uns sont parvenus sains et saufs à terre, mais les autres se sont noyés et leurs corps sont ballottés sur l'eau près de la grève.

Plusieurs hommes en répondant ce matin à des signaux, qui leur étaient faits de la côte ont tenté de gagner le rivage à la nage. Quelques-uns sont parvenus sains et saufs à terre, mais les autres se sont noyés et leurs corps sont ballottés sur l'eau près de la grève.

Plusieurs hommes en répondant ce matin à des signaux, qui leur étaient faits de la côte ont tenté de gagner le rivage à la nage. Quelques-uns sont parvenus sains et saufs à terre, mais les autres se sont noyés et leurs corps sont ballottés sur l'eau près de la grève.

Plusieurs hommes en répondant ce matin à des signaux, qui leur étaient faits de la côte ont tenté de gagner le rivage à la nage. Quelques-uns sont parvenus sains et saufs à terre, mais les autres se sont noyés et leurs corps sont ballottés sur l'eau près de la grève.

Plusieurs hommes en répondant ce matin à des signaux, qui leur étaient faits de la côte ont tenté de gagner le rivage à la nage. Quelques-uns sont parvenus sains et saufs à terre, mais les autres se sont noyés et leurs corps sont ballottés sur l'eau près de la grève.

Plusieurs hommes en répondant ce matin à des signaux, qui leur étaient faits de la côte ont tenté de gagner le rivage à la nage. Quelques-uns sont parvenus sains et saufs à terre, mais les autres se sont noyés et leurs corps sont ballottés sur l'eau près de la grève.

Plusieurs hommes en répondant ce matin à des signaux, qui leur étaient faits de la côte ont tenté de gagner le rivage à la nage. Quelques-uns sont parvenus sains et saufs à terre, mais les autres se sont noyés et leurs corps sont ballottés sur l'eau près de la grève.

NAVIRE RELACHE

Halifax, 31. — Le navire réservoir américain "Brindilla", qui avait été détenu à Halifax, après avoir été arrêté au large de New-York par un croiseur anglais, a été enfin libéré par le gouvernement britannique. Il est parti ce matin pour Alexandrie, Egypte.

ALLEMANDS RELACHES

Saint-Jean, N. B., 31. — Les trois Allemands que la milice locale avait arrêtés il y a quelques jours, à bord du remorqueur "Security", de la Standard Oil Company, ont été renvoyés à bord de leur bateau, sur l'ordre d'Ottawa.

LE GOUVERNEMENT FRANCAIS

On voit que la confiance de la France augmente, par la nouvelle, venant de Paris, que le gouvernement français retournera dans la capitale le 20 novembre.

LE NATIONALISME ITALIEN

Le nouveau parti nationaliste italien veut induire l'Italie à se lancer dans le conflit, à cause de l'attitude prise par la Turquie, affectant le territoire méditerranéen, dans lequel l'intérêt de l'Italie est vital.

LE POINT DE VUE ALLEMAND

Berlin, 31. — Par T. S. F. de Sayville. Les renseignements donnés aux journaux dans les quartiers officiels aujourd'hui sont comme suit:

Les experts militaires des journaux de Berlin considèrent que les opérations de la journée d'hier autour de Verdun ont été de la plus grande importance et disent qu'il y a apparence qu'elles seront répétées avec une nouvelle vigueur. Dans les engagements au sud de Verdun, les Français font tous leurs efforts pour déloger les Allemands de la position de Saint-Thiél où ils sont depuis longtemps retranchés. Les Allemands sont maintenant maîtres de la position principale et leurs forces opèrent dans la direction de Toul.

L'attaque des Français du côté de Pont-a-Mousson a été aussi sans résultats.

L'ouverture des hostilités navales de la Turquie promet de divertir l'attention des forces russes, qui font la campagne de Pologne.

L'autriche annonce officiellement que l'avance des Russes contre les positions autrichiennes, dans la région de Turka, ont été repoussées.

PROTESTATION AMERICAINE

Washington, 31. — Le département d'Etat a protesté aujourd'hui auprès du gouvernement anglais, par l'intermédiaire de M. Page, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, contre la détention à Gibraltar du navire américain "Kronland" portant une cargaison de coton.

MAIRE TUE D'UN COUP DE FUSIL

M. ARTHUR DESMARTEAU, DE LA MINERVE, VICTIME D'UN ACCIDENT DE CHASSE.

Nous apprenons la mort accidentelle de M. Arthur Desmarteau, maire de La Minerve. M. Desmarteau a été tué d'un coup de fusil tiré sur lui par méprise dans une excursion de chasse où il accompagnait quelques membres du Club Chapeau.

Le défunt était marié mais n'avait pas d'enfant. Il comptait un grand nombre de connaissances et d'amis à Montréal.

Sympathies à la famille.

Londres, 31 (1 h. 55 soir). — La Grande-Bretagne et la Russie ont fait les demandes suivantes à la Porte:

"L'explication de l'action navale de la Turquie dans la mer du Nord;

La démission des officiers allemands à bord des bateaux turcs; Et le désarmement des croiseurs *Goeben* et *Breslau*, dont on dit qu'ils ont été achetés à l'Allemagne par la Turquie."

Si la Turquie ne se rend pas à ces demandes, les relations diplomatiques seront rompues entre son gouvernement et celui de la Grande-Bretagne et de la Russie.

La réponse de la Porte n'est pas encore arrivée, mais on espère encore, dans les milieux officiels, qu'elle pourrait bien être de nature à empêcher les hostilités de s'étendre.

ENTHOUSIASME A BERLIN

Berlin, via Londres, 31 (2 h. 40 soir). — L'annonce de la nouvelle que la Turquie allait prendre part au conflit européen a soulevé un grand enthousiasme à Berlin. Une foule énorme s'est massée sur la Potsdamer-Platz et s'est portée vers l'ambassade turque, où elle a longuement acclamé le Sultan et le ministre de la Guerre, Enver Pasha. L'ambassadeur ottoman, Mahmoud Mukhtar Pasha, a fait une brève allocution du haut du balcon de l'ambassade, exprimant sa gratitude pour ces manifestations, qui sont une preuve non équivoque des relations affectueuses qui existent entre l'Allemagne et la Turquie.

LA GUERRE EN ORIENT

Pékin, 31. — Un message reçu dans le quartier allemand et venant de Tsing-Tau déclare que le bombardement naval de la position allemande de Kiau-Tchéou a commencé aujourd'hui. D'un autre côté le rapport japonais dit qu'on mène de front une attaque par terre et par mer. Depuis quelques semaines les Allemands ont maintenu un feu nourri d'artillerie pour retarder le travail de retranchement et d'établissement de pièces d'artillerie de leurs adversaires, mais ce bombardement n'a pas été efficace.

Les officiers allemands à Pékin sont d'avis que Tsing-Tau pourrait être enlevé d'assaut, mais les autorités japonaises ici sont d'opinion que les forts doivent d'abord être réduits au silence.

New-York, 31. — L'agence des nouvelles de l'Est et de l'Ouest a rendu public ce matin la dépêche suivante, reçue de Tokio: Le communiqué officiel publié par le ministère de la marine aujourd'hui mande que le bombardement des forts de Tsing-Tau qui dure depuis le 25 octobre, avec l'aide des vaisseaux anglais, a redoublé d'intensité le 29 octobre et le trente.

L'armée japonaise a commencé une attaque générale avec l'aurore du 31 et elle est maintenant engagée dans une vigoureuse bataille d'artillerie. L'esprit de l'armée est bon."

CE QU'ON EXIGERA DE LA TURQUIE

Bordeaux, 31 (4 hrs 10 soir). — On croit à Bordeaux que les ambassadeurs de la triple entente à Constantinople demanderont la révocation immédiate de tous les officiers de l'armée et de la marine allemande attachés aux forces turques, de même que de tous les sujets allemands au service de l'armée turque. Si on ne donne pas satisfaction à cette demande, les trois ambassadeurs demanderont leurs passeports.

ON A BESOIN DE CHIRURGIENS

Londres, 31. — D'après un correspondant médecin du *Times*, les hôpitaux du nord de la France sont incapables de recevoir tous les blessés qui y sont évacués. La dépêche dit:

"Les hôpitaux sont pleins mais le flot des blessés continue d'arriver et continuera sans cesse. La vérité exacte, c'est que les ambulances du nord de la France sont insuffisantes. On pousse jusqu'à un danger extrême la manie d'envoyer les blessés en Angleterre."

"On manque énormément d'infirmières et de chirurgiens d'expérience. La majorité des plaies que l'on panse ont été causées par des shrapnels. Elles s'infectent rapidement et demandent d'être soignées très attentivement. Dans ces cas, le temps est un grand facteur et il est dangereux d'astreindre le patient à un long voyage en Angleterre."

"Il faut établir beaucoup plus d'hôpitaux dans les hôtels, dans les casinos et les maisons qui sont derrière la ligne de feu. Il faut envoyer des chirurgiens expérimentés. Il faut pratiquer des opérations non pas aseptiques mais antiseptiques. On a lieu de croire que ce n'est pas ce qui se fait généralement. Voilà pourquoi on a besoin de chirurgiens d'expérience bien plus que de jeunes internes."

L'ANGLETERRE COMMERCE AVEC L'ENNEMI

Londres, 31. — Le gouvernement britannique a envoyé trois de ses plus hauts représentants sur le continent pour y remplir une mission aussi importante que mystérieuse. La délégation se compose de David Lloyd George, chancelier de l'Echiquier, de lord Haldane, le lord chancelier, et de lord Reading, le juge en chef.

On garde le plus profond silence sur la destination de cette mission aussi bien que sur son objet. Son importance est évidente à cause de ceux qui la composent et apparemment les affaires dont il s'agit concernent à la fois la finance et la loi. Lord Haldane et le juge en chef étaient considérés, comme sir Rufus Isaacs avant son élévation au fane, des autorités incontestables en matière de droit. Il semble plausible que ces trois voyageurs sont rendus en Hollande et iront même jusqu'à dans les pays scandinaves pour s'occuper de la question de l'expédition des marchandises par les pays neutres en Allemagne. Si les déclarations des journaux anglais sont exactes, la Hollande et les trois nations scandinaves font un commerce florissant avec l'Allemagne, en lui transportant les marchandises reçues des Etats-Unis et d'Angleterre, oui, même d'Angleterre. Les journaux de ces divers pays annoncent que leurs importations sont pour leur propre usage (ce qu'ils mangent cette année), tandis que les journaux anglais affirment qu'ils reçoivent du pétrole, du grain et des denrées en quantités dépassant de beaucoup ce qu'il faut pour leur consommation habituelle.

LES SPORTS

JIMMY CLOUTIER AURA UN ADVERSAIRE DIGNE DE LUI

MARCHESSAULT, LE "LION DU NORD", SERA OPPOSE AU VAINQUEUR DE MENARD MARDI PROCHAIN, AUX SALLES DU CLUB ATHLETIQUE CANADIEN. — ADMISSION GRATUITE. — DES SIEGES RESERVES. — MATCH DE 150 POINTS.

Les salles du Club Athlétique Canadien seront de nouveau le rendez-vous des amateurs de billard mardi soir prochain car un match de tout premier ordre sera à l'affiche.

Deux joueurs bien connus sont aux prises ce soir-là: Jimmy Cloutier, qui a récemment défait Rodolphe Menard, champion amateur de Montréal en 1912, aura J. A. Marchessault comme adversaire et cette rencontre ne peut être qu'intéressante.

Lorsque Cloutier rencontrera Menard, il y a deux semaines, ce dernier n'était pas en forme à cause du manque de pratique et c'est pourquoi Cloutier l'a défait si facilement. Il n'en sera pas ainsi de Marchessault, car celui-ci est en excellente forme avant pratique tout l'été.

Marchessault, qui est surnommé "Lion du Nord", n'est pas le premier venu dans le monde du billard: tous les amateurs se rappellent

la tournée triomphale qu'il fit en 1906, alors qu'il joua dix parties d'exhibition à Toronto, contre Howison et, tous ont encore présent à la mémoire les parties phénoménales jouées par le représentant du Club Delorimier dans les séries de la ligue amateur de Montréal ces années passées.

Il faut de parler de Cloutier, car ses performances sont là pour prouver qu'il est l'un des meilleurs joueurs du Canada.

Le match de mardi prochain sera de 150 points au cadre 18.2 et commencera à 8 heures 30 précises.

L'admission sera comme à l'ordinaire gratuite, mais des sièges seront réservés à tous ceux qui en feront la demande au promoteur de cette rencontre, M. Rod. Lamoureux.

Donc en foule mardi soir, et à bonne heure au Club Athlétique Canadien, 448 rue Sainte-Catherine Est.

LE TOURNOI DE POOL DU CANADIEN

SEIZE CONCURRENTS, AU LIEU DE VINGT-QUATRE, SERONT ACCEPTES. — CE CONCOURS SERA POUR LE CHAMPIONNAT AMATEUR DE MONTREAL.

Les inscriptions dans le tournoi de pool qu'organise actuellement M. Rod. Lamoureux au Club Athlétique Canadien sont commencées et l'on peut dire dès maintenant que le titre de champion amateur de Montréal sera chaudement disputé car les joueurs déjà inscrits sont de véritables champions et ce n'est pas fini, car d'autres joueurs de réputation ont promis de prendre part à ce concours.

Nous avons déjà annoncé que vingt-quatre joueurs seraient acceptés pour concourir, mais M. Lamoureux nous informe qu'il se voit dans l'obligation de réduire à seize le nombre des concurrents et cela afin de ne pas trop prolonger la durée du tournoi. Nous conseillons donc à tous ceux qui ont des prétentions au titre de champion de donner leur nom sans tarder car du train que vont les choses le nombre suffisant sera obtenu ce soir.

Pour renseigner ceux qui pourraient avoir des intentions de participer à ce concours, nous répétons que ce tournoi est ouvert aux amateurs seulement et que les participants n'auront rien à payer pour leurs parties, et que des prix de grande valeur seront distribués aux vainqueurs.

Donc que l'on s'inscrive dès maintenant car les entrées seront closes ce soir. Les entrées sont reçues par M. Lamoureux au Club Athlétique Canadien, 448 rue Sainte-Catherine Est.

LE HOCKEY DANS L'OUEST

CALENDRIER DES JOUTES DE LA P. C. H. A.

Vancouver, 31. — L'ouverture de la saison de la Ligue de Hockey de la Côte du Pacifique aura lieu le 8 décembre prochain à Portland alors que le club Vancouver sera aux prises avec l'équipe de Rose City.

Voici le calendrier des parties: Décembre 8 — Vancouver à Portland.

Décembre 11 — Victoria à Vancouver.

Décembre 15 — Portland à Victoria.

Décembre 18 — Portland à Vancouver.

Décembre 26 — Victoria à Portland.

Décembre 29 — Vancouver à Portland.

Janvier 5 — Vancouver à Portland.

Janvier 8 — Victoria à Vancouver.

Janvier 12 — Portland à Victoria.

Janvier 15 — Portland à Vancouver.

Janvier 19 — Victoria à Portland.

Janvier 22 — Vancouver à Victoria.

Janvier 26 — Vancouver à Portland.

Janvier 29 — Victoria à Vancouver.

Février 2 — Portland à Victoria.

Février 5 — Portland à Vancouver.

Février 9 — Victoria à Portland.

Février 12 — Vancouver à Victoria.

Février 16 — Vancouver à Portland.

Février 19 — Victoria à Vancouver.

Février 23 — Portland à Victoria.

Février 26 — Portland à Vancouver.

Février 27 — Portland à Vancouver.

Mars 2 — Vancouver à Victoria.

Mars 5 — Victoria à Portland.

Mars 6 — Victoria à Portland.

Mars 9 — Vancouver à Victoria.

MONTREAL-CANADIEN

Cette populaire association tiendra une assemblée très importante cet avant-midi au salon d'optique de Dr. Chabot. Tous les membres devront être présents pour 10 heures.

LE CERCLE VIAUVILLE ET LES SPORTS

La saison de baseball finie, le Cercle Viauville ne tient pas à rester inactif pendant l'hiver et a se reposer sur les lauriers gagnés cet été, et afin de satisfaire ses nombreux admirateurs et leur fournir l'occasion de se divertir pendant la morne saison d'hiver, le cercle a décidé de former une ligue de hockey composée des six meilleurs clubs de l'est de Montréal, et convoque à cet effet les officiers des clubs ci-bas mentionnés à assister, vendredi soir prochain, à 8 heures précises, à une assemblée tenue dans le local du cercle, 94 rue Ste-Catherine, Maisonnette. Il invite aussi les clubs non mentionnés et tenait à en faire partie. Les clubs invités sont les suivants: L'Algonquin, le Club de Hockey, le Club d'Ouvrier de Maisonneuve, le Cercle Maisonneuve, le Crescent, le Charlemagne et le Téméraire, etc.

Pour de plus amples informations veuillez vous adresser au président du cercle, M. D. Levasseur, 52, 3ème avenue, Maisonneuve. Tél. Lasalle 2988.

POUR LE FONDS PATRIOTIQUE

C'est jeudi, le 12 novembre, que le Cercle Paroissial donnera sa grande soirée récréative et musicale à ses salles, dont une part des recettes ira au fonds patriotique.

"Nos Intimes", comédie en deux actes de Victorien Sardou, sera interprétée par les membres de la section dramatique, avec le concours du célèbre magicien prestidigitateur, le professeur Willety-Duval, lequel a déjà été le magicien de Sa Majesté le roi Albert de Belgique, et de la Belgique lui-même. M. Donat a bien voulu rebâtir ou plutôt faire un succès de cette soirée, ayant déjà joué dans les universités et théâtres de Belgique et de France, son nom n'est pas à faire, mais bien ses tours à admirer. A cela, l'orchestre, sous la direction de M. Jean Blouin, avec intermède musical par un élève de M. Charbonnet, dit assez ce que sera la soirée.

Donc, en faisant une bonne œuvre, venez vous égarer: les prix sont: admission, 25 cents, et sièges réservés, 35 cents.

Des billets sont en vente à 62 boulevard Saint-Joseph Est, et à 532 Rachel Est.

CET APRES-MIDI A VIAUVILLE

Les grandes courses de cet après-midi, à Viauville, intéressent les amateurs au plus haut point. Non contents d'avoir mis au programme, déjà si complet, un "duel" mille, deux dans trois, les organisateurs ont ajouté à cela un grand match d'un mille, 3 dans 5, entre Prince Medford, à M. N. Martineau, et Clover Patch, à M. O. Collette.

Le pari sur ce match est de \$100. On voit donc par là que la maline de cet après-midi, à l'hippodrome de Viauville, aura un programme plus que complet. Aux amateurs de s'y rendre en foule.

LE NATIONAL

Ce matin, à 10 heures, au club house de Maisonneuve, aura lieu une assemblée des raquetteurs du National.

Les membres et ceux qui voudraient se joindre au club sont priés d'être présents.

Ordre du jour. — Présentation du rapport.

Formation du corps de clairon; Election des officiers.

Par ordre, A. RACICOT, Secrétaire.

ASSOCIATION JACQUES-CARTIER

L'Association Jacques-Cartier tiendra sa deuxième assemblée au No 557, De Lorimier, à 10 heures 15 dimanche matin. Tous les membres et joueurs de hockey sont priés d'être présents. Les lettres, à l'avenir, devront être adressées comme suit: Irène Brien, 1012 Des Erables, Tél. Saint-Louis 9348, de 5 à 6 heures 30.

AUX COURSES DE LATONIA

PREMIERE COURSE

1-Injury, 107, Vandusen, \$10.60, \$3.70, \$2.60.

2-Star Actress, 108, Martin, \$2.70, \$2.20.

3-Mockery, 103, Taylor, \$2.30, Temps, 1:52 3-5.

Ringling et Black Broom ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE

1-Convancers, 108, Robinson, \$6.80, \$3.70, \$3.70.

2-Tokoy, 109, Metcalfe, \$6.00, \$5.00.

3-Aunt Josie, 109, Collins, \$5.80, Temps, 1:07.

Freeman, Sweet Heart Sue, Casaba, Dorch, Our Sue, Fleetable, Dr. Carmen, Christie, Anzoni et Anxiety ont aussi couru.

TROISIEME COURSE

1-Charmers, 126, Loftus, \$7.80, \$3.40, \$2.60.

2-Solly, 117, Taylor, \$2.90, \$2.40, \$2.00.

3-Ed. Crump, 112, Collins, \$2.60, Temps, 1:12.

Sea Shell, Grecian et Ormulu ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE

1-Little Father, 102, Murphy, \$11.60, \$5.50, \$3.70.

2-Brookfield, 104, Acton, \$11.10, \$6.10.

3-Yenghe, 104, Taylor, \$4.80, Temps, 1:39 4-5.

Grover Hughes, Furlong et Win-

DANS LE MONDE DES QUILLES

Enfin les trente-huit clubs de la M. B. A. ont inauguré la saison 1914-15. Nous croyons intéresser les lecteurs de cette rubrique en donnant les scores les plus et les moins élevés, faits lors de l'ouverture des séries régulières des classes "A, B, C".

CLASSE "A".

Plus haut score d'équipe: — Canadien, 2,709.

Plus haut "string": — Canadien, 989.

Plus haut score en trois parties: — Canadien, 595.

Plus haut partie simple: — J. Pelletier (Canadien), 2,411.

CLASSE "B".

Plus haut score d'équipe: — Canadien, 2,609.

Plus haute "string": — Steele, 915.

Plus haut score en trois parties: — Flower (M.A.A.A. Clubs), 503.

Plus haut partie simple: — Omara (Canadien), 2,241.

CLASSE "C".

Plus haut score d'équipe: — Windsor, 2,218.

Plus haute "string": — Caledonia No 1, 790.

Plus haut score en trois parties: — Cardinal (National), 534.

Plus haute partie simple: — Wilson (Caledonia No 5), 242.

CLASSE "A".

Plus petit score d'équipe: — Caledonia, 2,351.

Plus petite "string": — R.R.Y.M. C.A., 756.

Plus bas score en trois parties: — Hoffmann (Caledonia), 447.

Plus petite partie simple: — Walsh (M.A.A.A.), 110.

CLASSE "B".

Plus petit score d'équipe: — Paynes, 2127.

Plus petite "string": — M.A.A.A. Stars, 663.

Plus bas score en 3 parties: — Leach (Paynes), 376.

Plus petite partie simple: — G. Bernier (Royal No 1), 108.

CLASSE "C".

Plus petit score d'équipe: — Caledonia No 2, 1,937.

Plus petite "string": — Caledonia No 2, 614.

Plus bas score en 3 parties: — Holt (Caledonia No 5), 310.

Plus petite partie simple: — Goulet (National), 81.

Deux ligues seulement n'ont pas inauguré leur saison. Ce sont la Ligue des Théâtres et la Ligue Canadienne. Cette dernière doit faire l'ouverture de sa saison le 11 novembre.

Dans la classe "A", de la M. B. A., dix-neuf joueurs n'ont pas joué la marque 500; entr'autres: Lamoureux, Bédard, Vachod et Walker.

Entendu le soir de l'ouverture des séries de la M. B. A.: "Tu sais, mon ami, nous avons une grande chance de gagner trois parties, car nous n'avons qu'un seul homme qui peut se faire battre, les quatre autres sont certains de leur affaire."

Résultat: 2 à 1 contre le club qui était assuré de la victoire.

Morale — Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

M. Ledoux, capitaine du National, de la classe B, a quelque peu décapité ses amis lors de l'inauguration de la saison, mercredi soir dernier, car il leur avait promis de jouer 650. Il s'était alloué une marge de 200 points au cas d'erreurs. M. Ledoux n'a joué que 375. C'est pas mal, mais il y a mieux.

Le capitaine du National "C" a remplacé M. T. Girard la semaine dernière, dans les parties d'ouverture. Lorsque M. Ledoux jeta une seule quille sur sa deuxième boule qui frisa le daltot, M. Girard fit remarquer que son remplaçant avait pas mal le même jeu que lui. Ceci prouve qu'il est bon observateur.

Il est un fait établi que la majorité des records établis l'an dernier l'ont été sur des allées que les "knockers" ont toujours critiquées. La même chose se répète cette année. Avis aux "Chevaliers du Marteau".

Plante a remplacé Desautels avec avantage sur l'équipe d'Edmond Pelletier, lundi soir dernier il a fait le plus gros score de la ligue en jouant 595.

Buntly ne semble pas être à son aise lorsqu'il va dans les salles de l'Est. Se rend-il compte qu'il a mal agi en laissant le Canadien sans le notifier? Est-ce pour cette raison qu'il est gêné?

Le Club Canadien est possesseur d'un trophée d'une valeur de \$500, gagné dans un tournoi international, et le Club National de Québec se proclame quand même champion du Canada parce qu'il a remporté le trophée McDougal, l'an dernier. Pourtant nous n'avons jamais compté d'autre coupe que celle remportée par le Canadien comme emblème du championnat du Dominion.

M. Napoléon Labelle figurera sur l'équipe montrealaise dans les séries de la ligue de quilles Provinciales. M. Lamoureux ne pouvait faire un meilleur choix.

ning Witch ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE

1-Water Bass, 117, Mott, \$8.10, \$4.10, \$2.70.

2-Floral Park, 103, Taylor, \$4.10, \$2.60.

3-Hodge, 108, Goose, \$2.40, Temps, 1:44.

Princ Hermis et Donerail ont aussi couru.

Le rédacteur sportif du "Nationaliste" n'a remis la lettre suivante: Montréal, 27 octobre 1914.

Le rédacteur des sports, Le "Nationaliste", Montréal.

Cher monsieur, Nous lisons, avec un vif intérêt, dans votre intéressant journal, les cotins du jeu de quilles de M. O. Kouran et nous ne comprenons pas, pourquoi tout ce mystère parce que tel ou tel joueur reçoit de l'argent pour ses services.

Le "bowling" est-il un sport amateur? On prétend que oui, et cependant tous les joueurs des ligues organisées prennent part à des tournois où les prix sont en "argent".

On nous répondra, peut-être, qu'on ne peut rien contre un joueur qui n'a pas gagné de prix; mais il y a le fait: que plusieurs joueurs de quilles, de ces mêmes ligues, sont des professionnels dans d'autres sports: le hockey, le baseball, le pool, etc., et qu'un amateur (un pur) ne peut jouer ni "pour ou contre des professionnels".

Espérant que M. O. Kouran nous mettra au courant de la situation, nous demeurons,

Vos obligés,

UN GROUPE D'"AMATEURS".

Pour renseigner ce groupe d'amateurs je dois dire qu'il n'est pas question d'amateurs ou de professionnels dans le monde des quilles mais seulement il existe une clause dans les règlements de la M. B. A. qui défend à tout joueur de recevoir un salaire pour jouer. Voilà pourquoi il a été question d'argent la semaine dernière.

Je serai toujours heureux de renseigner ceux qui ne sont pas

O. KOURAN.

LA REUNION DE LAUREL

Sport. Voici les résultats des épreuves disputées hier après-midi à la piste de Laurel:

PREMIERE COURSE

Chevaux de 2 ans, \$500, 1 mille:

1. Change, 102, Byrne, \$6.30, \$3.50, \$3.80.

2. Lady Butterfly, 90, Hopkins, \$54.70, \$11.30.

3. Racy, 90, Louder, \$5.80.

Temps, 1:45 1-5.

Fair Helen, Surgeon, Mallard, Maid of Honor et River KKing ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE

Chevaux de 3 ans et plus, 5 1-2 furlongs

1. Belamour, 118, Butwell, \$5.10, \$3.40, \$2.90.

2. Sherwood, 115, Troxler, \$4.00, \$3.70.

3. Ella Bryson, 110, Louder, \$8.70.

Temps, 1:06 2-5.

Honey Bee, Water Welles, Marjorie A., Dr R. L. Swarcner, Chuc-kies et Emerald Gem ont aussi couru.

TROISIEME COURSE

Handicap, tous les âges, 1 mille:

1. Kilkenny Boy, 118, Borel, \$2.80, \$2.30.

2. Hanson, 110, Karriek, \$3.20.

3. Pullux, 106, Steward, Temps, 1:05 4-5.

Léonine a aussi couru.

QUATRIEME COURSE

Handicap national, 1 mille 1 furlong:

1. Tartar, 102, McCahey, \$5.40, \$3.30, \$3.00.

2. Buskin, 115, Fairbrother, \$4.70, \$3.60.

3. Pardon, 98, Callahan, \$5.30.

Temps, 1:50 3-5.

Gainer, G. M. Miller, Robert Bradley, et Flying Fairy ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE

Handicap, \$500, 5 1-2 furlongs:

1. Republican, 109, Butwell, \$8.30, \$3.90, \$2.70.

2. Thorn Hill, 103, Shilling, \$4.10, \$2.50.

3. Paint Brush, 110, Buxton, \$2.30.

Temps, 1:37 4-5.

Ivan Gardner et Little Nearer ont aussi couru.

SIXIEME COURSE

Chevaux de 3 ans et plus, 1 mille:

1. Joe Finn, 105, Lafferty, \$8.70, \$5.20, \$3.60.

2. King Radford, 110, Troxler, \$33.00, \$7.70.

3. Lohengrin, 105, Steward, \$4.20, Temps, 1:39 4-5.

Minda, Louise, Travers, Spring Mass, Mordecai et Buzz Around ont aussi couru.

LA SAISON DE RUGBY

Les parties de samedi:

Tigers, 23; Montréal, 2.

Varsity, 25; Queens, 17.

Hamilton R. C., 15; Argos, 6.

LES LOIS DE LA GUERRE A LA COUR DU ROI PETAUD

Les lois de la guerre forment un Code... qu'aucun tribunal n'est chargé d'appliquer. Le droit des gens est si nettement défini que tout belligérant pourrait s'y soumettre, pour peu qu'il en ait la volonté; c'est un Droit écrit que les nations civilisées ont déclaré supérieur à la force. Mais aucune force ne peut contraindre les nations civilisées à le respecter.

Le Code de la guerre se compose de deux parties: d'abord les quatre conventions antérieures au 11 octobre 1907 qui sont: la convention de Genève du 22 août 1864 pour l'amélioration du sort des blessés et malades dans les armées en campagne; le texte révisé le 6 juillet 1906; la déclaration de Saint-Petersbourg (Petrograd) du 11 décembre 1864, qui interdit l'emploi des balles explosives et l'acte de la Haye du 20 juillet 1899 qui défend l'usage des balles dum-dum.

Vient ensuite les quatre grandes chartes internationales signées à la Haye le 18 octobre 1907, qui forment le nouveau Testament de la Justice immanente. La première convention prescrit "le règlement pacifique des conflits internationaux"; inutile de l'analyser à l'heure actuelle. La seconde "limite l'emploi de la force pour le recouvrement de dettes", c'est l'abolition de la contrainte par corps à l'égard des nations obérées. La troisième "relative à l'ouverture des hostilités" règle en huit articles les formalités de déclaration de guerre. La quatrième, enfin, comprend deux parties dont l'une expose les droits et devoirs des neutres et l'autre définit "les lois et coutumes de la guerre".

Rédigé en un seul et unique exemplaire, ce document porte les signatures des plénipotentiaires de 41 nations: la France, la Grande-Bretagne, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, les Etats-Unis d'Amérique, la République Argentine, la Belgique, la Bolivie, le Brésil, la Bulgarie, le Chili, la Colombie, la République de Cuba, le Danemark, la République Dominicaine, l'Equateur, la Grèce, le Guatemala, Haïti, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, le Monténégro, la Norvège, Panama, le Paraguay, les Pays-Bas, le Pérou, la Perse, le Portugal, la Roumanie, le Salvador, la Serbie, la Suède, la Suisse, la Turquie, l'Uruguay et le Venezuela.

Pour ajouter plus de force à l'engagement pris par ces nations les unes à l'égard des autres, deux ans après sa promulgation, exactement le 16 décembre 1909, le Nicaragua fit solennellement connaître qu'il adhérerait à son tour à la Convention de la Haye. Celle-ci pouvait donc être considérée désormais comme prête à subir l'épreuve de l'expérience. En voici les principales dispositions:

Elle reconnaît d'abord comme belligérants, les corps français, (miliciens et volontaires) à la triple condition d'avoir un chef, d'être reconnus par un signe distinctif fixe et de porter les armes ouvertement. Puis elle ajoute: "La population d'un territoire non occupé qui, à l'approche de l'ennemi, prend spontanément les armes pour combattre les troupes d'invasion, sans avoir eu le temps de s'organiser, sera considérée comme belligérante si elle porte les armes ouvertement, et si elle respecte les lois et coutumes de la guerre." Ceci sont-voici quelques-uns des lois et coutumes (art. 22 à 28):

Les belligérants n'ont pas un droit illimité quant au choix des moyens de nuire à l'ennemi.

Outre les prohibitions établies par des conventions spéciales, il est notamment interdit:

- a) D'employer du poison ou des armes empoisonnées;
- b) De tuer ou de blesser par trahison des individus appartenant à la nation ou à l'armée ennemie;
- c) De tuer ou de blesser un ennemi qui, ayant mis bas les armes ou n'ayant plus les moyens de se défendre s'est rendu à discrétion;
- d) De déclarer qu'il ne sera pas fait de quartier;
- e) D'employer des armes, des projectiles ou des matières propres à causer des maux superflus;
- f) D'user indûment du pavillon parlementaire, du pavillon national ou des insignes militaires ou de l'uniforme de l'ennemi, ainsi que des signes distinctifs de la convention de Genève;
- g) De détruire ou de saisir des propriétés ennemies, sauf les cas où ces déclarations ou ces saisies seraient impérieusement commandées par les nécessités de la guerre;
- h) De déclarer étants, suspendus ou non recevables, justes, les droits et actions des nations de la partie adverse. Il est également interdit à un belligérant de forcer les nationaux de la partie adverse à prendre part aux opérations de guerre dirigées contre leur pays, même dans le cas où ils auraient été à son service avant le commencement de la guerre.

Les Russes de guerre et l'emploi des moyens nécessaires pour se procurer des renseignements sur l'ennemi et sur le terrain sont considérés comme licites.

Il est interdit d'attaquer ou de bombarder par quelque moyen que ce soit des villes, villages, habitations ou bâtiments qui ne sont pas défendus.

Le commandant des troupes assaillantes avant d'entreprendre le bombardement, et sauf le cas d'attaque de vive force, devra faire tout ce qui dépend de lui pour en avertir les autorités.

Dans les sièges et bombardements, toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour épargner, autant que possible, les édifices consacrés aux cultes, aux arts, aux sciences et à la bienfaisance, les monuments historiques, les hôpitaux et les lieux de rassemblement de malades et de blessés, à condition qu'ils ne soient pas employés en même temps à un but militaire.

Le devoir des assiégés est de désigner ces édifices ou lieux de rassemblement par des signes visibles spéciaux qui seront notifiés d'avance à l'assiégeant.

Il est interdit de livrer au pillage une ville ou localité même prise d'assaut.

Au surplus, la Convention de la Haye ne prétend pas avoir prévu tout ce qui peut se produire à la guerre. Et elle ajoute: "Dans les cas non compris dans les dispositions réglementaires adoptées par les signataires, les populations et les belligé-

rants restent sous la sauvegarde et sous l'empire du droit des gens, "tels qu'ils résultent des usages établis entre nations civilisées, des lois de l'humanité, et des exigences de la conscience publique".

Cela peut s'interpréter d'autant plus librement que la convention de la Haye porte pour toute sanction (art. 3): "La partie belligérante qui violerait les dispositions dudit régime sera tenue à indemnité, s'il y a lieu".

Nous voyons donc prévus: l'Allemagne, par sa signature sur le "chiffon de papier" gardé à la Haye nous ouvre le droit à des réparations pécuniaires pour les atrocités qu'elle a commises. Nous aurons encore à lui demander compte des rançons dont elle a frappé les villes où ses troupes sont entrées. La convention de la Haye avait ainsi défini les droits de l'envahisseur.

Si l'occupant prélève dans le territoire occupé les impôts, droits et péages établis au profit de l'Etat, il le fera autant que possible d'après les règles de l'assiette et de la répartition en vigueur, et il en résultera pour lui l'obligation de pourvoir aux frais de l'administration du territoire occupé dans la mesure où le gouvernement légal y était tenu.

Si, en dehors des impôts visés à l'article précédent l'occupant prélève d'autres contributions en argent dans le territoire occupé, ce ne pourra être que pour les besoins de l'armée ou de l'administration de ce territoire.

Aucune peine collective, pécuniaire ou autre, ne pourra être édictée contre les populations à raison de faits individuels dont elles ne pourraient être considérées comme solidairement responsables.

Aucune contribution ne sera perçue qu'en vertu d'un ordre écrit et sous la responsabilité d'un général en chef.

Il ne sera procédé, autant que possible à cette perception que d'après les règles de l'assiette et de la répartition des impôts en vigueur.

Pour toute contribution, un reçu sera délivré aux contribuables.

Des réquisitions en nature et des services ne pourront être réclamés des communes ou des habitants que pour les besoins de l'armée d'occupation. Ils seront en rapport avec les ressources du pays.

Mais à ce sujet se pose une question d'ordre intérieur: qui doit réparer les dommages matériels de la guerre? En l'état actuel de la législation française, c'est le particulier ou la commune lésés qui seuls en supportent la perte. La guerre, les exactions commises par l'ennemi sont considérées comme sinistres, analogues à l'incendie par exemple, et tant pis pour qui en est frappé. C'est ainsi que, à l'heure actuelle, quatre communes dans l'Aisne, une dans le Doubs, deux dans la Haute-Marne, trois dans la Meuse, une dans la Haute-Saône, deux dans la Somme et huit dans la Meurthe-et-Moselle, "ont pas encore fini de payer les contributions dont les Prussiens les ont frappées en 1870". Le village de Champey, par exemple, qui n'a que 175 habitants, est encore grevé d'une dette de 6.808 francs sur les 13.000 qu'il a payés à l'envahisseur. Lubez, 121 habitants, doit 698 francs; Otton, 398 habitants, 3.255 francs. La ville d'Amiens est de toutes la plus obérée. Elle avait versé cinq millions et demi, pour lesquels elle contracta un emprunt de 11 millions remboursable par annuités de 374.000 francs; elle doit encore 3.178.852 francs et ne sera libérée qu'en 1921. Et les Allemands ont profité de leur passage pour lui extorquer encore un billion!

D'autres communes sinistrées par l'invasion n'ont eu que la ressource de s'imposer extraordinairement plusieurs ont engagé les revenus de leurs bois ou de leurs domaines et certaines ont encore trente années à supporter cette charge pour se libérer. Un village même, Puy (Haute-Saône), ayant payé 4.000 francs pour lesquels il a fait un emprunt au bureau de bienfaisance de Vesoul, n'a jamais pu en rembourser un sou et il en a soldé jusqu'à la fin des temps l'intérêt à 4-12 pour cent, chacun des 425 habitants du village verse donc chaque année 0.40 centimes comme indemnité de guerre.

Si jusqu'à présent, jamais l'Etat n'a cru devoir intervenir pour libérer les communes; à plus forte raison les particuliers ruinés par la guerre n'ont n'ont aucun droit de recours à exercer. Il y a quelques mois, cependant, le Parlement fut saisi de la question par M. Louis Marin. Les victimes de l'invasion, disait-il, ne peuvent actuellement bénéficier d'une "simple mesure de bienfaisance" sans que la législation ait reconnu par avance l'existence d'une créance proprement dite en indemnité, et d'une solidarité nationale cependant évidente. Et il proposait de mettre à la charge de l'Etat "les dommages matériels provenant du fait de guerre ou de l'occupation du territoire par une armée ennemie". Examiné par la commission du budget le projet de loi fut rapporté par son auteur.

M. Louis Marin déposa son rapport le 16 mars 1914. Avec ce sens de l'opportunité qui distingue les assemblées parlementaires, la Chambre n'en jugea pas l'état urgent et le renvoya à la suite d'un ordre du jour déjà chargé. La question demeure donc entière, et il faut s'en réjouir, les indemnités déjà payées il y a 44 ans se répercutent ainsi après la guerre avec d'autres. Et nul doute qu'à ce moment chacun envisagerait la solution simple: Ce sera sembler-il, de faire rembourser aux Allemands eux-mêmes l'argent qu'ils ont emprunté en 1870 et en 1914.

Paul BIRAULT.

LES NOUVEAUX MINISTRES

Les deux nouveaux ministres fédéraux, MM. Casgrain et B. Oudin, se sont émus par acclamation, les libéraux ayant pas jugé à propos de leur faire de l'opposition. Il est bien inutile aussi d'essayer de faire de l'opposition à l'ami Bonnevillier qui, au Café de la Sauvegarde, 45, rue Saint-Vincent, première porte de la rue Notre-Dame, donne sans contrainte le meilleur dîner à 40 sous de toute la ville. Vous en êtes-vous rendu compte par vous-même?

Notre code du bâtiment — pas le nouveau, qui sera prêt, lui, juste pour les calendes grecques — ce qui nous sert de code du bâtiment vient de s'enrichir d'une nouvelle allongement. On a amendé les règlements de construction pour ce qui est de ces qu'on appelle les bords des cheminées-Colomb et Boyer. Ici, il faudra désormais construire à 12 pieds du trottoir; là, les escaliers ne devront pas excéder de plus de 4 pieds la façade des immeubles; à un certain endroit, les maisons devront à l'avenir avoir au moins 25 pieds de hauteur; ailleurs, qu'ailleurs, les façades devront s'élever à 30 pieds de la ligne homologue, etc., etc.

Ces amendements, qui couvriront une bonne page, et qui se répètent à peu près périodiquement, vous donnent une excellente idée de la façon dont Montréal est administrée dans tous les domaines. Une synthèse qui suggère une image de la ville juste. On peut se représenter la ville de Montréal comme un grand corps malade, tombé aux mains de trente médecins qui se contredisent consciencieusement et dont chacun entend appliquer ses propres remèdes. C'est pourquoi on ne voit tout couvrir d'amendements. L'Etat, le besoin se fait-il sentir, un de nos administrateurs a-t-il fait de trouver le remède; un petit amendement à la pauvre charte qui est déjà plus grosse d'amendements que de texte primitif, et voilà le mal guéri jusqu'à ce qu'on le constate ailleurs, où l'on applique le même remède provisoire. Et la charte municipale est devenue, après des années de ce régime, une véritable pièce de *crazy work*.

On ne semble pas se rendre compte qu'en ajoutant de la sorte, on ne fait que supprimer momentanément les effets d'un mal général auquel il ne serait possible d'apporter remède qu'en dressant un plan d'ensemble, en tenant compte de tous les défauts auxquels il faudra tôt ou tard remédier, et auxquels on remédierait petit à petit, au fur et à mesure du développement de la ville et de la restauration des finances municipales.

Tous ces amendements nous ces petits bouts de règlements concernant des petits bouts de rues ne font qu'accroître le chaos ou la ville se débat. Si les administrations qui se sont succédées avaient travaillé seulement depuis dix ans sur un plan d'ensemble bien ordonné, la ville serait aujourd'hui différente de ce qu'elle est. Une administration continuerait ainsi le travail de la précédente et toutes travailleraient, les unes après les autres, à une œuvre de continuité, sans laquelle tout ce qu'on fait, fût-ce le plus excellent et le mieux fait du monde, n'est que du gâchis.

Le Comité des citoyens, s'il lui reste encore des fonds, ferait je crois, une belle et bonne œuvre en offrant des primes aux commissaires et à des bénévoles qui comprendraient cette idée élémentaire et qui à seule fin de servir l'administration municipale des autres pays de se bâtir de belles villes.

L'ERMITE DU CHAMP DE MARS.

ALBERT DE MUN

Bordeaux, 8 octobre.

Je veux le saluer au départ moi aussi, car j'étais son ami et tout à l'heure j'ai reçu le dernier billet peut-être qu'il ait écrit. Il meurt avec la jeunesse, pour la même cause, dans la même bataille, avec la même vue claire du sacrifice. Il ne s'est point reposé, et cela est enviable. Il n'a pas essayé de prolonger ses jours dans la retraite et de vivre à moitié mort entre les souvenirs et les médecins. Ses deux dernières campagnes ont été aussi ardues que celles de son début: campagne en faveur de la loi de trois ans, campagne pour le maintien du courage en France. Ce sont deux services dont le pays tout entier doit lui être reconnaissant. Ou seraient nos armées, où ne seraient pas nos ennemis, si la loi funeste de deux ans avait affaibli nos effectifs et nous avait laissés comme vaincus d'avance au premier choc? Et depuis deux mois, que dure l'angoisse des Français, combien sont-ils en France, les Français qui chaque jour lisent l'article du compte de Mun, pour fortifier leur espérance, leur confiance, leur fierté nationale dans l'espérance, la confiance, la fierté de l'écrivain! Il a montré qu'il n'y a point de meilleurs Français que ceux qui ont subi indignement traités depuis trente ans, et tout de suite prêts, ardents, dévoués à tout des que la patrie a besoin d'eux. Il n'a point fait de conditions avant de se battre. Il n'a pas cherché s'il y avait une gêne, une gêne qui put comprendre et récompercer la tâche qu'il avait assumée. Il ne s'est point souvenu de son âge, si ce n'est pour se hâter d'être encore brave, avant que ce fût fini. Le mot d'indépendance vient à cette vieillesse, et la reconnaissance, pas de désespoir, pas de dégoût de la vie, pas de peur, que fut digné. Pas de peur de la mort, parce que la mort ne finit que la peine de vivre. On ne peut s'empêcher d'observer que la ressemblance est grande entre la vieillesse chevaleresque et la vieillesse monastique. Aucun égoïsme pour moi ne dépasse celui-là. S'en aller en pleine action, en pleine lumière, avec d'ennemis que ceux de la vérité et ceux de la Patrie, fidèle aux disciplines par qui on a grandi.

Je crois qu'on rendra justice au compte Albert de Mun. On citera sa vie et sa mort en exemples. Déjà on a commencé de le faire. Mais il faut tout le monde ne dira pas, et que je veux dire, c'est que de telles existences et de telles fins sont appuyées sur quelque chose de plus grand, de plus pur et de plus fort que l'humain. Il a été d'un courage et d'une générosité sans défaillance, parce qu'il a été un homme de prière et de communion fréquente, parce qu'il s'est maintenu tout le temps dans le voisinage de Dieu et sa familiarité. Aussi le souvenir qu'il laisse est-il consolant et utile.

Dans l'avant-dernier article qu'il écrivait lundi, il disait: "Ce soir, après avoir lu ces lignes, je me couche avec l'opposition. Il est bien quand on les lira, puisse-je me réveiller dans l'enthousiasme!" Phrases émouvantes et prophétiques! Oui, mon ami, j'en ai confiance; vous vous êtes réveillés dans l'enthousiasme pour jamais!

René BAZIN,

de l'Académie Française.

LEURS AVIONS LA GUERRE A LA BECHE

Une détonation brève, mais sourde, éclate déchirant le silence du crépuscule et tous les promeneurs, avec un synchronisme parfait tendent vers le ciel des regards curieux.

On connaît le signal: le canon de la Tour dénonce la présence, dans notre ciel parisien, d'une aile étrangère. Là haut, au zénith, au point où convergent tous nos regards, un vaste monoplan à la silhouette d'oiseau commence un virage.

Son corps fuselé qui s'empourpre au soleil semble de feu.

Un murmure s'élève de la foule: "Le Taube!", mais pas d'effroi, non de crainte. On l'attendait. Chaque soir, précis à son rendez-vous, le monoplan en ennemi d'Erich déchirait notre ciel.

Dans la pensée criminelle de ses pilotes, il eût dû être un facteur de démoralisation et de terreur, mais il n'eût jamais qu'un succès de curiosité. Et le soir où la ronde plus vigilante des nôtres l'empêcha de nous survoler, on fut déçu!

Mais cet avion téméraire, quel est-il, on le dit allemand? En vérité, ses origines sont autrichiennes, car, si l'ingénieur allemand Rumpler a le monopole de la construction, il est la création de l'autrichien Etrich.

Populaire maintenant en France, il est à un très haut degré en Allemagne, où il est renommé pour sa stabilité quasi-automatique.

Ses immenses ailes se recourbant à leur partie postérieure ont le dessin des ailes des grands voliers.

Les nervures de bambou, effilées à l'arrière, qui prolongent les nervures de frêne de la partie antérieure de l'aile, imitent la souplesse des remises que les oiseaux. Et ainsi, l'élasticité de ce système amortit automatiquement les remous aériens.

C'est l'habile aviateur allemand Hirth celui-là même que sa corrépondance avec Garros rendit suspect à-bas, qui fit la renommée de l'Etrich-Rumpler Taube.

C'est un excellent appareil, très original, qui fait vite, et peut être comparé aux meilleurs des nôtres pour la sûreté de sa marche.

Ses qualités devaient lui valoir de nombreux imitateurs: le "Jeannin", qui nous a survolé, le "Stahltaube", le "Gotha", le "Rumpler", le "Kondor", qui nous ont survolés, les autres, qui se reproduisent ces ailes souples d'oiseau, comme lui, sauf le "Kondor", ils doublent à une certaine distance le longeron parallèle au premier dans le même plan vertical.

Ce cadre rectangulaire est rendu indéformable par des croisillons d'acier, et ce système est la meilleure garantie contre la rupture des ailes, accident commun chez les monoplans.

Mais, parce que nous n'avons vu que des "Taube", gardons-nous cependant d'imaginer que l'Allemagne ne possède pas d'autres modèles.

C'est qu'en effet, les pouvoirs publics — l'Empereur en particulier, qui chaque année dote la cinquième arme de prix considérables prélevés sur sa cassette particulière — ont donné, depuis trois ans déjà, à l'aéronautique allemande une impulsion prodigieuse, et leur flotte aérienne est à la fois nombreuse et variée.

Leur méthode consista à rien de moins qu'à acheter des types français d'avions pour les copier ensuite en les améliorant!

Ainsi, les monoplans Etrich, Jean (type 1912), de la Société de Locomotion Aérienne de Johannisthal, sont des imitations du Nieuport. Pour le dernier des trois précités j'ai trouvé l'explication de cette similitude dans un texte allemand que je reproduis ici très fidèlement et sans commentaires: "... l'œuvre de l'ingénieur Schneider, dem constructeur des franco-allemands Nieuport-Eindeckers..."

... construit par l'ingénieur Schneider, le constructeur du monoplan français Nieuport!

Les monoplans Dornier Grade, de la société de constructions aéronautiques bavaroises de Nuremberg à centre de gravité surbaissée sont copiés de l'avion français Train.

C'est de la sorte que le monoplan Aviatik que les Allemands qualifient eux-mêmes "du plus élégant des avions actuels".

Inspiré de notre Deperdussin dont il reproduit le corps fuselé, à la fois puissant et rapide, le monoplan de guerre Rumpler type course Berlin-Vienne.

Copies de l'Henry Farman les biplans Albatros type 1911 et l'Aviatik Copies du Bréguet le biplan Mars mètreur 100 HP, Argus...

Nous pourrions encore continuer à citer leurs copies mais une plus longue énumération sera vaine. Leur marque est évidemment de profiter de notre expérience et d'ailleurs ils ne s'en sont point cachés.

Nous piler leur devenait une nécessité: sans génie créateur ils voulaient une vaste flotte aérienne; ils ont copié la nôtre impudemment.

Ce sera du moins un éclatant hommage qu'ils auront rendu à notre primauté.

Paul MAQUENNE.

DIEU NOUS GARDE!

L'exécutif de la Grain Growers Association, de la Saskatchewan, repousse la suggestion faite récemment, que le gouvernement canadien achète, pour trois ans à venir, tout le blé et toute l'avoine récoltés au pays et en fixe un prix minimum.

Dieu nous garde de ce projet! Partout où un gouvernement intervient, qu'il s'agisse de céréales ou de pousses, le cultivateur trouve moyen de pousser son long nez aux portes de terre achetées pour Val Cartier...

LA FORCE

Un gentil Germain, de Fort Lee, New-Jersey, écrit au *New-York Globe*, entre autres choses, ceci: "L'Allemagne est pour la force, comme toutes les autres nations, qui le croient. L'hypermotivisme. Seulement, nous avons la force et elles ne l'ont pas."

Et il se rencontre des journaux anglo-canadiens, partisans de l'article XVII, pour se scandaliser de ce langage, qu'ils mettent eux-mêmes en pratique.

DES JARDINS VISON

Le VISON est et sera toujours une fourrure très en vogue parce que ses nombreuses qualités lui assurent la prépondérance chez nos élégantes.

Le VISON au poil si soyeux et brillant, aux nuances si chatoyantes est sans conteste une des fourrures les plus durables et par le fait même des plus économiques.

Le prix du VISON est sensiblement plus modéré durant la présente saison.

Nos importations de peaux de VISON ont été plus considérables que jamais cette année et nos ouvriers experts en ont fabriqué des magnifiques parures, ces superbes manchons, ces délicieuses étoles et ces riches manteaux que vous pouvez admirer dans notre étalage si varié. Nous avons toutes ces jolies choses dans une variété de styles incomparables.

La confection est soignée jusque dans les moindres détails et les garnitures et doublures sont de premier ordre.

N'oubliez pas que cette année nous vendons toutes nos fourrures

AU PRIX COUTANT

Notre assortiment de Mouton de Perse est considérable et varié. Nous avons une réputation de 40 années pour le bon Mouton de Perse.

Chas. Desjardins & Co
150 RUE ST-DENIS
MONTREAL

Tél. Main 5539

J. E. CARREAU

Autrefois de la Maison J. E. Carreau Limitée

Importateur et fabricant de tout ce qui sert au culte et dans les églises. Spécialité de décorations mortuaires et de fêtes, fabricant d'autels, bancs, confessionnaux, chaires, etc.

61 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

GRANDES AMELIORATIONS A L'HOTEL RIENDEAU LIMITEE

Qui mettra sous peu cette hôtellerie populaire des Canadiens-français au premier rang des établissements du genre à Montréal.

58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL. Tél. Main 6130.

Wilfrid Gervais, Prés.-Trés. P. A. Samson, Vice Prés.-Sec.

PARC SOHMER Ouvert tous les dimanches

ADMISSION 10 sous

Qu'il veut gagner du temps. En conséquence, il doit agir le plus rapidement possible et le plus vigoureusement possible pour contraindre le dessinateur d'adversaire. Toute la force de l'attaque devra être dirigée vers le point où l'on espère obtenir des avantages décisifs: ce serait faire le jeu de l'adversaire que d'en arriver à un engagement à fond sur tout le front. C'est par l'emploi d'une artillerie considérable que la décision pourra être obtenue. Mais l'assaillant, pour s'assurer le terrain conquis, doit s'y fortifier avec la bêche à son tour des que le feu de l'adversaire le permet. Les attaques nocturnes facilitent l'approche des positions ennemies et c'est finalement l'infanterie qui par l'assaut à la baïonnette, enlève la position.

Les Allemands, pour ce ordre d'attaque, sont peu préparés de la vie de leurs soldats. Bernhard établit l'avantage du temps "ragné au prix de torrents de sang quand il peut être employé à troubler les projets de l'adversaire". Mais si ce maître de l'art militaire allemand a prévu dans son ouvrage l'attaque de positions fortifiées, il n'a guère envisagé leur défense et à toujours conseillé à ses compatriotes de n'en faire qu'un emploi aussi restreint que possible. A son avis, "seule la guerre ou toutes les forces agissent peut décider de la victoire".

Maurice SEBRUN.

UN LECTEUR SENSIBLE

Un lecteur du "News" s'apitoie parce que, dit-il, les voitures d'ambulance vont si vite, que les chevaux souffrent.

Il y a aussi le blessé qui attend, qui souffre. Mais, chez quelques-uns de nos frères séparés, comme dit l'autre, le cheval est le premier objet de leur pitié.

POUR LES BELGES

La liste de souscriptions du Board of War Relief, pour le fond de secours de la Belgique, s'élève à la somme de \$8,000, ce qui porte le total des souscriptions reçues à \$108,343.

Le navire "Manchester Corporation" a quitté le port ce matin avec une cargaison de 150 sacs de vivres et de vêtements et 100 sacs de riz.

LE PORT D'ODESSA EST FERME

Londres, 31. — Les autorités russes viennent de faire cesser tout trafic par eau avec Odessa, dit une dépêche de cette ville à l'Agence Reuter, qu'une disette ne se fasse sentir.

Steamships Limited

Tél. Bell Main 6359

HOTEL LESAGE

Vins et Liqueurs de Choix
Chambres et pension

31 et 33 PLACE JACQUES-CARTIER
26 RUE LEROYER
Montréal.

DISETTE EN NOUVELLE-ZELANDE

Londres, 31. — (4.10). — Une dépêche de Melbourne à l'Agence Reuter dit que le gouvernement de la Nouvelle-Zélande veut obtenir du Canada un million de boisseaux de blé avant qu'une disette ne se fasse sentir.

POUR FAIRE FACE À LA SITUATION

Il faudra qu'une commission se rende un compte exact des besoins et dresse un plan d'action où pourra se concentrer l'effort de toutes les bonnes volontés.

La question se pose partout: "Que ferons-nous des émigrés établis en notre pays, depuis plus ou moins longtemps, particulièrement des Allemands et des Autrichiens, et qui commencent déjà à manquer de travail, donc de pain?"

La question s'est posée au conseil municipal, car c'est sans doute à Montréal que la situation sera la plus difficile. Le chef de police estime qu'il y a, dans notre ville, environ 2,500 sujets allemands et 928 sujets austro-hongrois, pour ne rien dire des milliers de descendants des nations amies ou neutres, et il affirme que pas moins de 70 pour cent de la population étrangère est actuellement sans travail. Quand, l'autre jour, la question s'est posée devant le conseil, l'échevin Lapointe eut bien raison de déclarer que l'administration municipale serait impuissante à la résoudre. Nos administrateurs ont déjà assez de mal à apporter une solution provisoire aux problèmes qui se présentent au jour le jour, sans qu'on leur demande de remédier à une situation d'une extrême gravité, qui sera bientôt menaçante, et dont ils ne sont aucunement responsables.

Cette situation, c'est l'Etat qui l'a créée; c'est donc à l'Etat qu'appartient la tâche d'y mettre ordre. Notre gouvernement a pendant très longtemps pratiqué la politique d'immigration à outrance, sacrifiant la qualité à la quantité; il fallait le plus grand nombre d'immigrants possible pour coloniser l'Ouest, et le triomphe, c'était de pouvoir dire que tant de milliers d'émigrants étaient entrés au Canada durant la dernière année fiscale. Cette méthode provoqua des critiques qui furent dédaignées, cependant que nos statistiques criminelles, bien avant l'enquête sans réplique de M. Georges Pelletier, accusaient que les nouveaux sujets canadiens étaient passés dans un crible troué.

En temps ordinaire, les résultats de cette politique furent encore tolérables; il est vrai que la criminalité augmenta et que le gouvernement dut faire agrandir les prisons; mais, comme dit l'autre, agrandir, c'est un signe de progrès. Quoi qu'il en soit, la gravité d'une immigration mal choisie, ou pas choisie du tout, n'apparaissait pas à tous les regards, en pleine paix, alors que les esprits s'endorment volontiers dans une douce quiétude.

Mais la guerre éclate. Il y a parmi nous des milliers d'ennemis des Alliés en âge de servir; la première mesure qui s'imposait, c'était de les empêcher de partir. On le fit dans la mesure du possible. Restait ensuite la ressource de les constituer prisonniers de guerre; mais c'eût été là une charge pour l'Etat, dont le budget, insuffisant à solder le coût de grands travaux publics urgents, ploie sous le fardeau des impôts de guerre. Et, d'ailleurs, ces immigrants, attirés ici par des agents payés par le gouvernement canadien et sur la foi de prospectus souvent flatteurs, avaient, en venant ici, renoncé à leur nationalité pour embrasser la citoyenneté canadienne; il eût donc été injuste de les traiter en ennemis tant qu'ils ne manifestaient pas de sentiments hostiles. C'est ainsi que la situation parut à S. A. B. le duc de Connaught, qui proclama que les ennemis de la Grande-Bretagne fixés au Canada ne devaient pas être ennuyés s'ils gardaient la paix et se comportaient de toutes façons comme si le conflit européen n'existait pas.

Mais la guerre, aggravant une crise économique qui existait déjà, a jeté sur le pavé des milliers d'ouvriers, ennemis et alliés, qui gagnaient leur pain dans des manufactures qui ont fermé leurs portes ou réduit au minimum leur production, de crainte d'une mévente ruineuse. Plusieurs ouvriers réduits au chômage, Allemands et Autrichiens aussi bien que Canadiens-français et Anglo-Canadiens, auront faim cet hiver. Et l'on sait que la faim est mauvaise conseillère. Or, songez à ce que peut produire sur le cerveau d'un Allemand qui a faim, qui a été attiré ici sous de fausses promesses et qui est tombé dans la plus cruelle déshérence, ce que n'a pas la tête forte, encore que le bureau d'immigration l'ait jugé désirable, songez à ce que peut produire sur le cerveau de cet Allemand — et peut-être y en a-t-il des centaines dans ce cas-là — les injures et les provocations lancées quotidiennement par les journaux à l'adresse de l'empereur d'Allemagne et de la nation allemande tout entière.

Vous voyez qu'il ne s'agit pas ici de sensiblerie, mais du bon ordre public et de la sauvegarde de la propriété privée, peut-être de la vie des citoyens. Sommes-nous préparés à faire face à cette situation menaçante? Non. Il faut donc nous y préparer, et tout de suite. Des corps publics de Montréal demandant au gouvernement fédéral d'étudier la question du chômage parmi les Allemands et les Autrichiens. En août dernier, rappelle M. W. D. Lighthall, la Fédération des Municipalités canadiennes y a songé et a conclu, après une longue discussion, que le problème est trop considérable et trop complexe pour être résolu par un simple corps public, et recommande l'établissement d'une commission d'étude composée de délégués des gouvernements et des corps publics suivants: le conseil municipal, la Chambre de Commerce, le Board of Trade, l'Association des Manufacturiers canadiens, la Charity Organization.

La première tâche de cette commission, dont l'établissement est des plus urgents, devra consister à se rendre un compte exact des besoins, afin de dresser sans perdre une minute un plan d'action sur lequel toutes les bonnes volontés puissent travailler.

Léon LORRAIN.

NOTRE COMMERCE EXTERIEUR

EXPORTATIONS

Dès que la guerre a éclaté en Europe, habitudes que nous sommes à l'esclavage économique, nous nous sommes mis à trembler à la perspective de voir les capitaux anglais cesser d'affluer dans nos industries. Un grand nombre, parmi nos industriels et nos commerçants, ne pensa pas que la suppression d'une grande partie des sources de production dans les pays belligérants allait créer, automatiquement, des marchés insoupçonnés pour les produits canadiens de toute sorte. On sembla même oublier que, même en temps de guerre, il y a tout près de 8 millions de Canadiens qui continuent de manger et de se vêtir. Le chômage, des ouvriers dans la rue, commença de provoquer de l'inquiétude dans la population, et même, étant donnée la solidarité de l'argent, de désorganiser notre vie économique. On peut dire que le premier industriel qui congédia ses ouvriers accompli un acte qui eut les plus graves répercussions sur tout le commerce et l'industrie. Il sema la peur qui fit que maint homme assez fortuné se crut réduit à limiter ses dépenses au plus strict nécessaire. Sans doute, l'économie est une précieuse qualité, et tout le monde est tenu de la pratiquer dans la mesure où elle nécessaire à la bonne administration de son budget. Mais si les

gens riches se mettaient à limiter leurs dépenses avec la même ardeur que les pauvres sont obligés de le faire, ce serait la ruine du commerce, de l'industrie et de la finance. Et cela est si vrai que, tout récemment, un économiste français — quelque curieux que cela puisse paraître — un économiste a cru de son devoir de recommander aux gens en moyens de dépenser. C'est que l'argent dépensé à bon escient fait vivre tout un peuple de travailleurs.

Un autre inconvénient de la fermeture sans nécessité des manufactures, ou du ralentissement de leur production, c'est que notre pays ne serait peut-être pas prêt à remplir toutes les commandes qu'il recevait si, ayant déployé la même initiative que les industriels américains, il s'était efforcé, au lieu de le chanter sur tous les tons, de s'emparer d'une partie du commerce extérieur de l'Allemagne.

Le "New York World" note que, d'après les rapports officiels, 80 pour cent du commerce extérieur américain est expédié par les ports. A New-York même, les exportations dépassent actuellement de 35 pour cent celles de l'an dernier, à pareille époque. Des denrées alimentaires sont dirigées sur l'Europe en énormes quantités; des véhicules et des camions automobiles sont expédiés par milliers; des couvertures et des sous-vêtements, par millions.

Si nous n'avons pas notre part, prétendons-nous que c'est la faute du War Office, qui donne ses commandes de préférence aux Etats-Unis qu'au Canada? Ce n'est pas le temps de restreindre la production, mais de la quintupler.

Ch. D.

R. A. FOREST
Agent
487 RIVARD

Grand Cidre Mousseux
TELEPHONE ST-LOUIS 1182

ICI, LA ET AILLEURS LE LECHE- BOTTISME

Un de mes amis, propriétaire de logements ouvriers, se présentait l'autre jour chez l'un de ses locataires, à qui il réclamait son loyer. L'ouvrier, sans travail depuis pas mal de temps, lui répondit qu'il n'avait pas le sou. Mon ami lui représenta que, quoique propriétaire de quelques logements, il n'était pas riche lui-même, et qu'il avait de grosses hypothèques dont il fallait qu'il paye tout de suite les intérêts. Devant cette insistance, l'ouvrier eut une expression brutale, menaçante, que mon ami ne lui avait jamais vue, et il cracha entre ses dents:

— Ecoutez, quand on n'a pas d'argent pour acheter du pain pour ses enfants, on ne paye pas son loyer. Et puis, si vous n'êtes pas content, venez essayer de nous jeter dans la rue, venez essayer...

Quand il y en aura des milliers comme ça, à Montréal, que feront nos gouvernants?

Le maire et un échevin viennent d'être disqualifiés.

Mais c'est à Edmonton que cela se passa.

Gros projet en l'air. Il est actuellement question de construire, sur ce qui s'appellait si joliment dans le vieux Montréal la Place de la Fontaine (il y avait alors une fontaine), c'est-à-dire sur la petite place située entre l'Hôtel de Ville et le Palais de Justice, une voie d'évitement du tramway, ou la voiture cellulaire faisant le service de la Place puisse venir déposer les prisonniers.

Ces messieurs descendent maintenant rue Notre-Dame et cela donne lieu à des rassemblements qui blesseraient, paraît-il, la modestie de plusieurs, plutôt accoutumés à la solitude.

Espérons que M. le shérif Lemieux, selon son habitude, ne fera pas les choses à demi, et qu'il fera construire une nouvelle allonge au Palais de Justice, à l'extrémité Est cette fois, où le tramway cellulaire pourra pénétrer de plein pied, si José dire, puis être transformé en ascenseur avec arrêt à tous les étages: "Cour de Police et d'Enquêtes" — "Cour d'Assises", etc.

Ainsi ces messieurs ne risquent pas de prendre un chaud et froid.

M. Woods, commissaire de police new-yorkais, vient de distribuer aux agents une petite brochure sur l'art de se bien porter, où il recommande à ses hommes de prendre garde à ce qu'ils mangent et boivent et de prendre beaucoup d'exercice.

Prendre de l'exercice? Le personnel commissaire ignore sans doute la chanson:

"Les agents sont des braves gens
"Qui s'baladent, qui s'baladent.
"Les agents sont des braves gens
"Qui se baladent tout le temps."

Il nous rappelle, ce commissaire, le bon docteur qui, ayant affaire à un facteur dyspeptique, dont la leçon civile ne décida pas le métier, lui reprochait de ne pas marcher assez.

LES RACES CONQUÉRANTES

IL SE RENCONTRE MEME DES ANGLAIS POUR NE PAS PLUS AIMER L'INSTINCT DE PROIE CHEZ LES GENS DE LEUR SANG QUE CHEZ LES ALLEMANDES.

Il est entendu que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie sont des "nations de proie". La monarchie austro-hongroise a pris à la gorge la Serbie épuisée par deux guerres consécutives, parce qu'elle a cru que le moment était venu de l'asservir; quant aux ambitions pangermanistes, ses adeptes ne nous cachent pas, et depuis longtemps, quelles elles sont. Or, comme un peuple ne peut s'étendre qu'au détriment d'un autre peuple, voilà la source de tous les conflits possibles.

Mais, au moment où les millions d'amis des Alliés affirment, par la voix et par la plume, que l'autocratie allemande et son instinct de domination mondiale qui combattent les troupes anglo-franco-belgo-russo-jippo-serbes, ils sont mal venus à prétendre que l'Empire britannique est le même instinct de domination.

"Il ne faut pas perdre de vue — dit, par exemple, le "Hamilton Spectator" — il ne faut pas perdre de vue que cette guerre décidera qui, du Teuton ou de l'Anglo-Saxon, dominera le monde. C'est une situation d'une exceptionnelle gravité, pour les Etats-Unis aussi bien que pour la Grande-Bretagne."

Et le "Hamilton Herald" ne manque pas de mettre comme il convient à la raison son trop bouillant confrère, en lui tenant ce langage sensé:

Voici le même esprit que nous condamnons quand il se manifeste chez les Allemands, exprimé dans les mêmes termes exactement. L'Allemagne, disent les Allemands, est destinée à dominer le monde — rôle qui n'appartient pas aux barbares Slaves, ni aux Anglo-Celtiques, mais aux puissants et virils Teutons, et c'est la mission de l'Allemagne de poser son pied teston sur les races rivales, mais plus faibles. Cet esprit est arrogant, trébuchant et dangereux pour la paix du monde.

Quand les gens de langue anglaise disent que les Anglo-Saxons ou, plus exactement, les Anglo-Celtiques sont destinés à dominer le monde, ne sont-ils pas coupables d'arrogance, aussi bien que les Allemands?

Il est sûrement possible à une race d'être prospère, contente et libre sans qu'elle domine le monde. Pourquoi dominer? Il y a des gens qui ne peuvent pas être heureux à moins qu'ils dominent leurs voisins ou bien croient le dominer, mais ils sont généralement tenus pour des gens gentils, et souvent leurs voisins, que leur arrogance ennuie, les mettent à leur place. Une nation aux mêmes ambitions dominatrices doit subir inévitablement la même inimitié de la part de toutes les autres nations, car la plupart des

La grande nouvelle de la semaine, à l'Hôtel de Ville — nous rapporte l'Ermitte du Champ de Mars — c'est le retour inespéré du tapis de table de la salle du conseil municipal, disparu depuis quelque temps et dont le maire Martin était sans nouvelles. Les disparitions, c'est, en quelque sorte, la spécialité de l'Hôtel de Ville. Mais les fameux documents que l'on sait sont plus lents à revenir que le susdit tapis.

Si les tapis pouvaient parler, celui-ci en raconterait sans doute de bien bonnes; mais qu'on se rassure, il ne prendra pas la parole, malgré le déplorable exemple qui lui fut donné depuis qu'il est tapi au milieu de la salle des délibérations électorales. Du reste, on joue si peu, là-dedans, cartes sur table, que le tapis n'en sait pas aussi long qu'on pourrait penser. Ce qu'il connaît bien, par contre, c'est l'inertie municipale: Combien de questions sont venues sur le tapis qu'il est, et dont on n'a jamais plus reparlé! Il est le champ où se livre des batailles oratoires et où, des centaines de questions sont laissées pour mortes. Alors, dégoûté de son métier de tapis de conseil municipal — on comprend ça — il est probablement allé faire un petit tour dehors, pour changer d'air.

A moins que quelqu'un l'ait emprunté pour une réception à laquelle n'aurait été invités ni Son Excellence le Maire, ni l'Ermitte du Champ de Mars, qui l'eussent sûrement reconnu.

Si l'on en croit le comte Bernstorff, ambassadeur allemand à Washington, nous n'avons pas à redouter une invasion allemande.

C'est rassurant, mais ce qui l'est moins, c'est qu'aucun diplomate teuton n'a encore dit qu'une flottille de Zeppelins n'irait pas pourchasser Shackleton jusqu'au pôle Sud.

Un lecteur nous écrit pour nous demander si nous pourrions lui "dire pour quelle raison le "Star" a fait enlever, jeudi matin, 22 octobre, à 7 heures 1/2, de la façade de ses bureaux de la rue Saint-Jacques, le pavillon français qui y était depuis le commencement de la guerre.

Non, bien cher lecteur, nous ne pouvons pas vous le dire, à notre grand regret. La plupart du temps, d'ailleurs, nous ignorons les motifs qui font agir le "Star"; parfois, nous croyons les connaître, mais nous ne pouvons pas les dire au public, et pour des raisons que nous ne pourrions pas vous donner publiquement.

M. John P. Gallagher a écrit l'opinion que nous avons citée dans le "Gazette" qu'il nous a dit que Montréal sera là où il est, ses immeubles seront ceux qui attendront les plus hauts prix au Canada.

Pourvu qu'aucun échevin ne se mette dans la tête de démembrer Montréal. A cette époque de disparitions, on n'est jamais sûr de rien. C'est sans doute pourquoi M. Gallagher dit: "Fait que Montréal sera là où il est aujourd'hui."

LE REPORTER.

peuples pris collectivement, pas plus que les individus, n'aiment à être bousculés. La nation brutale qui a des aspirations dominatrices sera, en fin de compte, tout comme l'individu qui veut dominer, mise à sa place. Il faudra peut-être du temps, mais cela arrivera.

Nous avons toujours détesté une strophe du chant patriotique "Rule Britannia". C'est celle-ci:

"The nations not so blest as we
"Must in their turn tyrants fall,
"While thou shalt flourish great and free
"The dread and envy of them all."

(Les nations moins favorisées que nous — Devront à leur tour tomber aux mains des tyrans. — Alors que tu fleuriras grande et libre. — Redoutée et envie par toutes.)

Cet sentiment sonne faux. James Thompson, qui écrivit ce chant, était un Ecossais doux, paresseux, inoffensif, qui n'avait pas le moindre désir de dominer son voisin. Comment a-t-il pu concevoir que la réelle grandeur de la Grande-Bretagne consistait à se faire craindre par les autres nations? Et quel sujet d'inspiration peut-on trouver dans l'idée que la Grande-Bretagne serait seule prospère alors que les autres nations languiraient sous les tyrans? James lui-même, en un amable homme qu'il était, n'aurait pas pu être heureux et content, s'il avait été le seul homme libre et prospère de sa communauté, et s'il avait été craint et envié par ses voisins.

Pourquoi alors, prêter à la Grande-Bretagne un langage aussi arrogant? Simplement parce qu'il entreprit d'écrire un chant patriotique qui fut populaire, et il en mit le sentiment à l'unanimité du goût populaire. Il couronna la foule et aboutit à un faux patriotisme.

Ce faux patriotisme existe aujourd'hui, et il est actif — plus peut-être qu'il y a un siècle et demi, lorsque fut écrit "Rule Britannia".

Quand les écrivains allemands nous révèlent ce même état d'esprit, il nous choque et nous protestons. Nous devons nous bien garder de la même dangereuse infection.

D'UNE PIERRE
DEUX COUPS

On suggère que la Ville de Montréal organise un corps d'agents cyclistes ayant pour objet de poursuivre les automobiles qui font des excès de vitesse.

Nos agents cyclistes pourront, en même temps, courir après les documents qui disparaissent de l'Hôtel de Ville.

N'EXAGÉRON PAS

"Le safety first quant aux tramways — dit la "Patrie" — dépend en grande partie du zèle, de l'attention qu'apportent les officiers de la compagnie à remplir leurs fonctions.

"Pourquoi toujours décrier?" — C'est notre confrère québécois l'Événement qui pose cette question dans un article qu'il vaut la peine de relever parce qu'il va plus loin dans la bassesse et le lechage de bottes, qu'on n'a jamais été, croyons-nous, dans notre pays ou, pourtant, les échine sont réputées pour leur souplesse et les langues, pour leur activité.

Tout le monde sait que, pour la plupart des journaux anglo-canadiens, les quelque trois millions de soldats français qui combattent actuellement ne font qu'appuyer les 120,000 soldats anglais. L'un d'eux nous raconte un jour que les Anglais avaient avancé à Roye et nous apprit que, dès le lendemain, au même endroit, les Français avaient dû céder du terrain devant les attaques de l'ennemi. Quand les Alliés n'étaient composés que d'Anglais; mais quand, le jour suivant, ils reculaient, les Alliés ce n'était plus que de pauvres Français. On vit mieux encore. Un soir, notre "Star" nous apprit que les Anglais avaient redressé la ligne de bataille (British have straightened out battle-line). Ça c'était le titre; dans le texte on disait que les Anglais avaient dû reculer, sous la poussée allemande, mais qu'un corps d'armée français s'étant joint à eux, ils avaient pu reprendre de l'avance. Il n'est pas une armée qui, à un moment donné, cède du terrain, et cela ne diminue en rien sa bravoure; mais pourquoi diable aller jusqu'à commettre des non-sens pour faire croire à nos gogos de "frères séparés" que les soldats français ne sont rien et que les soldats anglais sont tout.

Au fait, ce concept, que pratiquent nos confrères de race anglaise: "Nous sommes tout, les autres ne sont rien", n'est-ce pas précisément ce que l'on reproche aux Allemands eux-mêmes; et ne nous dit-on pas que c'est pour faire disparaître cet état d'esprit, cette sauvagerie, que des millions d'hommes s'engagent en ce moment en Europe?

D'une façon générale, dans notre presse anglo-canadienne, quand il y a succès, ce sont les Alliés, si ce ne sont pas les Anglais seuls, qui l'ont remporté; rapporte-t-on un insuccès, ce sont la plupart du temps les patriotes qui étaient au feu, et si on l'attribue parfois aux Alliés, jamais on n'en accuse les Anglais.

Dans notre pays bichette, où l'on nous a nagère demandé, dans des articles dont la reproduction était payée 14 sous du ponce carré à la campagne, de contribuer à l'entretien de la marine britannique afin d'aider aussi notre autre mère-patrie, l'Angleterre, on comprend que ces procédés déloyaux nous froissent. Aussi tous les Canadiens-français qui sont restés dignes de leurs origines ont-ils protesté là-contre.

Cet aplati d'Événement, cependant, trouve cela tout naturel, très bien même. Et il veut bien nous dire pourquoi: "On ne peut engendrer querelle aux journaux anglais du pays, car ils parlent beaucoup des hauts faits militaires de la petite armée britannique qui combat en France depuis le commencement de la guerre? Un critique mal avisé leur reproche de sembler attacher plus d'importance aux agissements de cette troupe qu'aux plus brillants exploits des armées des Alliés. La chose est bien simple. Ces journaux sont faits par des Anglais et les par des Anglais. La plupart de leurs correspondants particuliers, sont des Anglais, qui suivent, d'aussi près que possible, les opérations de l'armée du général French. Leurs dénégations sont écrites dans le but d'entraîner la clientèle spéciale de leurs journaux aux faits et gestes des soldats de leur race."

Encore un coup, il ne croit pas qu'on soit jamais allé plus loin dans l'art des courbettes et du lèche-bottisme, comme on dit à l'Académie. C'est la perfection du genre.

Bibi LOLO.

ECHEVIN REVOLUTIONNAIRE

Le gouvernement provincial nomme le commissaire des incendies de la Ville de Montréal ainsi que les recorders, mais c'est l'administration municipale qui leur paye leur traitement, sans compter les agents de police, pour la construction, et à ces deux bureaux, le loyer et les frais de bureaux, etc., quelle paie aussi.

L'échevin Larivière suggère l'autre jour, au conseil municipal, que ce soit la ville qui nomme les recorders, puis que c'est elle qui les paie.

Il est de plus naturel, en effet, penser aux gens sensés. C'est élémentaire. Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial choisissent chacun leurs fonctionnaires, qui reçoivent d'eux uniquement, et sur lesquels ils ont la haute main. Et tout ce qu'il y a d'étonnant à la proposition Larivière, c'est qu'elle n'ait pas été faite et adoptée plus tôt. Ça passera tout seul.

Détrompez-vous. La motion Larivière, qui nous paraît toute naturelle, est révolutionnaire, ni plus ni moins. Elle bouleverse la tradition qui veut que Montréal soit la vache à lait de la province de Québec — selon la juste expression de l'échevin Lapointe. Les automobilistes, qui usent nos pavés, en dommagant la ville de Montréal en payant tribu à la Législature. Voilà qui est bien dans la tradition.

Quand à la proposition Larivière, elle est révolutionnaire, vous dis-je. Vous verrez comment elle sera écartée. Et vous verrez aussi si le représentant du quartier Longue-Pointe n'est pas désormais tenu pour un révolutionnaire, pour l'un de ces hommes inquiétants qui voudraient recréer le monde.

Reclamer les droits de la Ville de Montréal, — quelle impudence!

BAPTISTE.

REFORMATEUR

M. McCrimmon, chancelier de McMaster University, a dit à Toronto que notre vie politique aurait besoin d'être moralisée.

Le voilà classé parmi les réformateurs, c'est-à-dire les dénégateurs. Combien il eût mieux fait de dire que tous nos politiciens sont des anges. C'est ainsi qu'on acquiert la considération et les faveurs des gens en place.

NOTRE-DAME DES ARMEES

Sur nos rives alarmées,
Pour nos soldats et pour nous,
Notre-Dame des armées,
Nous t'implorons à genoux.

De notre ancienne patrie
Ne détourne pas ton coeur;
En ton âme endolorie,
Ne lui garde pas rancœur.

Dans une même espérance,
Au nom du grand souvenir,
Puisse l'une et l'autre France,
Par ton miracle, s'unir.

Pour les mères, pour les veuves
Qui baignent leur sein de pleurs,
Au nom des grandes épreuves,
Au nom des grandes douleurs;

Au nom des héros tragiques,
Notre-Dame! par pitié,
Au nom des frères Belges,
Donne-nous ton amitié.

Au nom même de ces Isles
Que redoute le forban;
Au nom sacré des asiles
De Patrice et Colomban;

Au nom de toutes les gloires,
Notre-Dame de chez nous,
Notre-Dame des victoires,
Nous t'implorons à genoux.

Nérée BEAUCHEMIN

ENRAYER LE PROGRES

SI C'ETAIT LA LOI OBJET DE NOS ADMINISTRATIONS MUNICIPALES, ELLES NE REPARTIRAIENT PAS AUTREMENT LES IMPOTS.

Il y a des citoyens de Westmount qui veulent réformer le système de prélevement des taxes. L'argent étant ce à quoi l'homme tient le plus, il est tout naturel que les réformateurs veulent exercer leur zèle dans le domaine de l'impôt. Et Westmount, tout comme Montréal, a encore pas mal à faire dans ce domaine. Car, à Westmount comme à Montréal, subsiste encore l'hérésie, dénommée depuis trois ou quatre ans dans le "Nationalist", de faire porter la plus grosse part du fardeau au propriétaire d'immeubles et d'en alléger d'autant le détenteur de terrains vagues, dans un but de spéculation, bien souvent.

Ce système déplorable présente la rare particularité de comporter tous les désavantages et d'exclure tous les avantages. Quand le bâtiment va, tout va, assure le dicton populaire. Et rien n'est plus vrai. La construction, qui fournit du travail à un grand nombre d'ouvriers et alimente plusieurs branches de l'industrie, est, pour ainsi dire, le moteur de la prospérité générale. Il est donc sage d'encourager par tous les moyens la construction. Or, la manie de taxer l'immeuble à l'excès et de dégrever presque complètement la propriété non-bâtie, est parement et simplement une incitation à ne pas construire.

Il y a des propriétaires d'un terrain vacant, à Montréal ou à Westmount, par la force des choses, à cause du développement de l'île de Montréal, ce terrain prendra d'année en année de plus en plus de valeur. Qu'il le garde tel quel, pendant cinq ans, et la plus-value qu'il aura acquise lui fera réaliser un énorme bénéfice, déduction faite des taxes insignifiantes qu'il aura payées durant ces cinq années.

Paul possédait tout à côté, un terrain vacant de même étendue. Comme il est entreprenant, il a fait bâtir dessus des maisons et des magasins. Il a donc fourni du travail à plusieurs ouvriers de diverses catégories, pour la construction, et à plusieurs autres employés dans les chantiers, les carrières, les briqueteries, les manufactures de clous, de feuilles de tôles, de portes et fenêtres, d'appareils de plomberie, etc., etc. Il a, en outre, contribué à la prospérité de son quartier, de sa ville, en y permettant l'établissement de magasins et d'habitations.

Vous croyez que la municipalité, gardienne du bien-être de ses administrés, va récompenser Paul, qui y a travaillé, et faire payer à Pierre une part d'impôts d'autant plus grande qu'il n'a écouté que son égoïsme et attendu que la fortune lui vienne en dormant sans débourser un sou qui pût profiter à la communauté?

C'est tout le contraire qui se produit. Paul est appelé à payer d'autant plus de taxes qu'il a plus contribué à l'amélioration de son quartier; et Pierre échappe presque tout

talement au fisc en raison même de son absence de tout esprit d'entreprise.

C'est absurde. Et pourtant cette situation existe, à Montréal aussi bien qu'à Westmount, depuis que ces deux villes comptent des contribuables.

Charles DUFRESNE.

NOS EDILES VOYAGENT

C'est une habitude, une manie, mieux, ou plutôt pis, c'est une tradition.

On dirait qu'il n'y a, à l'hôtel de ville, qu'un fonctionnaire qui ait les yeux bien ouverts, et que ce soit celui qui cherche une occasion de faire envoyer à l'extérieur une délégation de notre conseil municipal. Il n'est pas un prétexte sur lequel ne sautent nos administrateurs pour se payer — c'est-à-dire se faire payer — un petit déplacement.

Le dernier de ces prétextes est bien bon. Il s'agit d'un congrès des Utilités publiques, qui aura lieu prochainement à Philadelphie. Le conseil municipal a décidé d'y déléguer un commissaire et seize échevins — rien que ça! Coût: \$3,000, pour ne rien dire des \$23,28 par jour que nous coûte un commissaire, même absent.

Dans une ville où les réformes les plus nécessaires, les plus urgentes, sont renvoyées aux calendes grecques, faute de fonds, et à une époque où les temps les plus difficiles qu'on ait encore vus commencent à se faire sentir, voter \$3,000 pour déléguer des édiles à un congrès des Utilités publiques — à ironie! — dont ils reviendront les mains vides, et la tête aussi, probablement, c'est peut-être un peu fort, même pour un pays où le peuple permet tout à ses gouvernants.

Nous entendons dire les accusations — nous les entendons dire les accusations des rétrogrades, des réactionnaires, des ennemis du progrès — des égoïstes, pour tout dire!

Hi bien non. Nous sommes des hommes de progrès. Et nous ne regardons pas à une dépense de \$3,000, ni même à un double, si elle était faite à propos, si la ville de Montréal devait en retirer un bénéfice.

Mais, nous le demandons sérieusement au lecteur, de quelle utilité publique pourra bien être pour nous la délégation montrealaise au congrès de Philadelphie?

Vous êtes prévenus, nous dirait-on, et l'on nous demandera: "Comment pouvez-vous juger d'avance de l'utilité ou de l'inutilité de ce voyage échevinal?"

Une longue expérience nous a appris que ces balades sont une perte de temps et d'argent. Ce n'est pas d'hier que nos édiles voyagent, c'est une coutume, une tradition, disons-nous. Et que l'on nous montre, dans la ville de Montréal, une seule réforme opérée, une seule amélioration faite, un seul progrès réalisé grâce à ces voyages!

Les voyages forment la jeunesse, dit-on. A ce compte-là, nos édiles ont évidemment passé l'âge où ils étaient susceptibles de quelque formation.

Simon BREVAL.

Homier & Lavergne

PHOTOGRAPHES

Successeurs de LAPRES & LAVERGNE

AVIS

Madame Vve Jules Lavergne et M. J. Arthur Homier informent la nombreuse clientèle et le public en général qu'ils viennent de changer la raison sociale "Lavergne & Lavergne" par celle de "HOMIER &

LA SUCCESSION DU JUGE DE LORIMIER

Elle reviendrait à M. Louis Coderre. — M. Jos. Rainville y aspire aussi, mais ce ne serait qu'un subterfuge pour damer le pion à M. Albert Sévigny, qui lui dispute la vice-présidence de la Chambre.

Ottawa, 30 octobre 1914. La vacance créée à la Cour supérieure par le départ de M. le juge de Lorimier, qui prend sa retraite, pourrait bien augmenter encore le bouleversement de notre monde politique, dont la face vient d'être changée par l'entrée dans le cabinet de M. M. Tom Chase, Casgrain et Blondin. On en parle beaucoup dans la capitale.

Plusieurs sont d'avis que le vide de la Cour supérieure sera comblé par M. Louis Coderre, secrétaire d'Etat, que le premier ministre ferait sortir honorablement de la politique en le hissant dans la magistrature. Cela aurait le double avantage de régler définitivement la question, dont on parle depuis si longtemps, de la retraite de M. Coderre, et de faire une place dans le ministère où M. Borden pourrait, tout en récompensant des dévouements aussi grands qu'impatiens, mettre un homme au goût de M. Tom Chase-Casgrain, le nouveau leader de la province de Québec. Mais la question n'est pas aussi simple que cela, assurent les gens renseignés, ou qui prétendent l'être. Sans doute, disent-ils, il y a longtemps qu'on parle de la retraite de M. Coderre et que la rumeur court qu'il sera fait juge à la première occasion. Mais il y a lieu de croire que le gouvernement n'est pas nommé le Secrétaire d'Etat à cause de l'affaire d'Hochebaga dans laquelle on n'a pas, quoi qu'on dise, promis suffisamment Lalumière. Et l'on craint peut-être que les électeurs n'aient pas encore oublié cette affaire demeurée obscure, en dépit du nom de l'un des principaux acteurs. Si luit, ce qui complice encore la situation, c'est que les aspirants ne manquent pas à la succession de M. le juge de Lorimier. Il y a un bon nombre de savants avocats qui, pour ne s'être pas occupé activement de politique, n'en seraient pas moins dignes, que dis-je, n'en seraient que plus dignes, de s'asseoir sur la Cour supérieure. Mais si ces aspirants ne méconnaissent pas chacun ses limites, ils font montre d'un esprit d'abnégation un peu rare même entre confères — en se déclarant prêts à renoncer à leurs prétendus droits à la succession de M. le juge de Lorimier en faveur de M. Joseph Rainville, qui donnerait à la Cour supérieure un nouveau prestige, et dont les services politiques ne se trouvent

comme fit naguère M. Sévigny. On rappelle que le député de Dorchester changea d'avis du tout au tout dès le moment qu'il eut connu intimement le Très Honorable Monsieur Borden. M. Blondin avait-il d'aussi bonnes raisons de brûler ce qu'il avait adoré? Nous n'en savons rien; il ne nous l'a pas dit. Et toutes les suppositions se donnent libre cours.

AUTOUR DE M. BLONDIN

Si la trêve des partis existe, elle doit exister pour les conservateurs aussi bien que pour les libéraux, assurent les organes d'opposition. La trêve de nos partis politiques, dont on parle fait depuis la session d'urgence, ne paraît pas être parfaite; si elle existait réellement, du reste, on n'aurait pas le besoin d'en parler si souvent. L'entrée dans le ministère de M. Blondin, montre bien que le désarmement, demandé dans l'intérêt de l'Empire, n'est pas complet.

M. Blondin, le fait est notoire, fut l'un des principaux orateurs dans la campagne de Drummond-Arthabaska, en 1910, qui fut le plus grand triomphe nationaliste. Et ce triomphe, en raison même de son intensité et des échos qu'il rend encore aujourd'hui, est gênant pour le nouveau ministre conservateur et impérialiste.

Ce souvenir est si fâcheux pour le ministère que des journaux conservateurs cherchent à atténuer la vivacité et la portée. On a même écrit, "you'll find indiscretion". Mais le "Toronto Globe" rétorque, d'admirable trêve des partis, la part d'un homme de trente-six ans.

Un autre journal de Toronto, le "Star", ne veut pas que les conservateurs profitent de la trêve des partis pour donner à cet épisode des explications boiteuses en comptant bien que la presse libérale n'engagera pas de polémique au moment où "l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre". Aucun démenti, dit-il, aucun démenti ni aucune explication ne peut être donné. C'est M. Blondin fut l'un des principaux orateurs dans l'élection partielle de Drummond-Arthabaska, en 1910, et l'un de ceux qui demandèrent aux électeurs de voter contre le gouvernement Laurier parce qu'il gouvernait une politique de défense navale pour coopérer avec la Grande-Bretagne. Cette politique fut adoptée par les deux partis en 1909; mais quand les conservateurs vinrent qu'ils pouvaient se faire du capital politique en brisant leur engagement, ils le brisèrent, et ils se réjouirent de la défaite d'un candidat du gouvernement et d'une politique à laquelle les deux partis étaient liés. Ils obtinrent quelques avantages de partisanerie par la mauvaise foi et en préchant une politique navale en Ontario et une autre dans le Québec. La nomination de M. Blondin rappelle cet incident désagréable. Cela fut la partie de l'histoire du progrès ou de la régression de la politique navale au Canada. Si cela ne doit pas être discuté, l'effet observé le silence sur toute l'affaire. Il ne sera pas permis à un parti de donner des versions à sa manière sur une partie de l'histoire, dans le but de nuire à ses adversaires, et puis de réclamer l'immunité pour ses propres actes.

Le raisonnement est juste. Si, en effet, la trêve des partis permet tout de même aux conservateurs de tenter de justifier le passé du nouveau ministre, pourquoi empêcherait-elle les libéraux de rétablir les faits.

M. Blondin n'a pas, que nous sachions, admis s'être trompé — ce qui prouve, à dit je ne sais plus qui, qu'on est plus sage aujourd'hui qu'on ne l'était hier — il n'a pas même essayé de donner des explications,

PETITS ECHOS DE FRANCE

COMMENT ECRIRE "TAUBE" ?

Taube est un mot allemand qui veut dire pigeon. Au pluriel, Taube doit s'écrire "Tauben" : un "Taube", des "Tauben". Mais il s'agit bien plus, dans l'expression "Taube", employée chez nous, d'une désignation pittoresque, fantaisiste que d'une exacte expression. En ce cas, ne conviendrait-il pas d'employer ce mot comme on le prononce, en lui donnant même la marque du pluriel ?

Nous nous interdisons tout commerce avec l'Allemagne; ce n'est pas pour lui emprunter sans raison sa grammaire.

Disons des "Taubes" et chassons-les.

Mme BARTHOLOMI

On annonce la mort de Mme Auguste Bartholdi, la veuve de l'illustre sculpteur, à qui l'on doit le "Lion de Belfort" à Belfort et à Paris, et la "Liberty" la colossale statue de la "Liberty éclairant le monde".

UNE MERE ALLEMANDE

On a trouvé sur un Allemand une lettre qu'il avait reçue de sa mère. Cette excellente maman, qui se nomme Louise Marie Weiland, et demeure à Langeberg, écrit à son petit Charles, à la date du 13 août, qu'en ce moment elle chôme.

Nous ne savons pas, quand cela ira mieux, dit-elle; mais nous espérons que vous ferez bientôt votre entrée à Paris, et que vous nous rapporterez beaucoup de bijouterie et de montres en or...

Partout où ils passent, ils ne manquent pas les bijoutiers : c'est pour leurs mères.

La-bas, ça s'appelle avoir le sentiment de la famille.

ATTENTAT MANQUE

Un des serviteurs de l'impératrice Eugénie a trouvé dans une haute tour d'une résidence, à Farnborough, un objet chargé, enveloppé dans du papier brun.

L'objet, qui portait la marque R F A 1907, a été remis à la police.

PROTECTION ALLEMANDE

De la "Gazette de Francfort", à propos des cathédrales de France : "Le clergé ne possède la plupart du temps plus aucun droit sur les cathédrales, l'Etat ne leur porte aucun intérêt. Quiconque s'est abandonné, ne fût-ce qu'un instant, à la séduction de ces grandes créations, se rendra compte du danger que court ce trésor de valeur inestimable pour l'humanité. C'est pourquoi nous devons organiser la protection des cathédrales en France !"

La protection a commencé, comme on sait, par Louvain et Reims.

LES PRETRES AU FEU

D'après les rapports reçus au Vatican, plus de 63,000 ecclésiastiques sont au front à des titres différents, belges, français et autrichiens.

DISCRETE ALLUSION

Le musée de Chantilly qui a donné asile aux Allemands, n'a rien perdu de ses richesses. Les principes avaient été mis en lieu sûr. Le colonel du 27e régiment d'infanterie prussienne, fut désagréablement impressionné par ces mesures. "Vous aviez peur du pillage ?" dit-il à M. Macon, le courageux conservateur qui, resté à son poste, montra dans ces difficultés, circonstances, autant de tact que de fermeté. "En temps de guerre, tout est possible", répondit M. Macon.

Le colonel mordit sa moustache et n'insista pas. Il demeura, au reste, fort jusqu'au bout, afin de ne pas laisser dans la demeure de Condé, un souvenir nauséabond à tant d'autres, qui ont deshoroné depuis trois mois cette armée dont il est l'un des chefs responsables.

UNE EXPLICATION

Savez-vous pourquoi ils ont bombardé Louvain ?

Les "Leipziger Neueste Nachrichten", sous la signature "Rittmeister von S. S.", nous apprenent, c'est par ce que "les ruines étaient torréfiées et mal odorantes".

C'était un bombardement hygiénique !

LE GENERAL LEMAN

Une dépêche d'Ostende apporte des nouvelles du général Lemman, l'héroïque défenseur de Liège. Sa fille, qui dirige une ambulance, a appris que le général est prisonnier à Magdebourg ; il est guéri de ses blessures, mais il a encore des crachements de sang provoqués par l'absorption de gaz nitreux développés par la pénétration des obus allemands.

POUR LA NOEL

Un cuirassé américain, chargé des cadeaux de Noël des enfants d'Amérique aux enfants d'Europe, que la guerre a vus privés de jouets, quitte les Etats-Unis dans quelques semaines. Le gouvernement de Washington a approuvé l'idée du "navire de Noël", mais il a fait plus que d'accorder son appui moral, il a offert un des plus grands navires de la flotte de guerre pour transporter de l'autre côté de l'Atlantique les cadeaux de Noël.

C'est le directeur du "Chicago Herald" qui en a l'idée, et l'idée a été adoptée avec enthousiasme en Amérique. Le navire de guerre sera désigné dans quelques jours. Il se rendra d'abord en Angleterre, puis en France et ensuite à Anvers, Rotterdam, Trieste et probablement Arkhangel.

Dix mille petits Américains travaillent actuellement au "petit Noël" des enfants d'Europe.

MORT D'UN JOCKEY

On signale la mort sur le champ de bataille du célèbre jockey Alec Carter ; il était lieutenant de dragons. Il a été blessé mortellement de deux balles dans le ventre, au moment où il recevait un ordre à transmettre.

L'ARROGANCE ALLEMANDE

Un convoi de 543 soldats et de 6 officiers allemands faits prisonniers est arrivé à Lorient. Parmi eux se trouvent plusieurs Alsaciens ayant déserté les rangs allemands.

Les prisonniers ont été internés à l'arsenal, à bord du vaisseau "Dévastation". Après l'appel, ordre leur fut donné de retourner leurs poches. Un officier allemand n'ayant pas compris, un soldat alsacien lui traduisit l'ordre en parole. Pour avoir osé adresser la parole à un supérieur, l'Alsacien fut injurié par son officier ; perdant patience, l'Alsacien frappa ce dernier d'un vigoureux soufflet.

BEAUCOUP DE VIN

N'y a-t-il pas quelque chose de paradoxal à constater que les vendanges de 1914 donnent un chiffre qui dépasse de beaucoup celui de 1913, qui était supérieur encore à celui de 1912, qui était remarquable ? Il y aura cette année au moins 60 millions d'hectolitres de vin, et il sera excellent. Et celui-là, ce ne sont pas les boches qui le boiront !

COMMENT ILS CAMBRIOLENT

Nous avons de nouveaux détails sur le pillage du château de Congy, près Champaubert, appartenant à M. Jules Palenot, ancien ambassadeur de France à Washington et à Madrid, il a été complètement cambriolé par l'état-major allemand. On a volé les tableaux, les tapisseries, les tapis, les armes anciennes, jusqu'à la batterie de cuisine.

On a pris les malles des propriétaires pour emporter les vêtements et le linge !

Un véritable démantèlement ; il ne reste absolument rien !

THEORIE ET PRATIQUE

Pour appuyer l'appel des intellectuels protestant du respect de l'Allemagne pour les œuvres d'art, les Allemands ont brûlé l'hôtel de Ville d'Affas.

Un grand nombre de joyaux de l'art espagnol du seizième siècle. Le beffroi était le plus élevé des monuments de cette espèce que possédait la France. Il contenait un carillon et trois vieilles cloches, dont la plus grosse, pesant 9,000 kilos, et qu'on frappait sans la remuer pour ne pas ébranler l'édifice.

GABRIEL MONTJOYA

On annonce la mort d'un chansonnier parisien très connu, M. Gabriel Montjoya. Il avait achevé ses études en médecine à Paris, quand il se lança dans la chanson. Il écrivait des romances qu'il chantait dans les cabarets de Montmartre avec beaucoup de goût. Il était des suites d'un accident de bicyclette.

Il était l'auteur de la "Berceuse bleue" qui se chante encore au Canada, même à la campagne.

L'AIDE A LA FRANCE

Ce titre seul ne vous va-t-il pas au cœur, chers compatriotes russes ? Les Français, de saits que toutes les œuvres créées par les misères de la guerre sont belles, et si je viens en rappeler une plus spécialement aux lectrices du "Nationaliste", ce n'est certes pas pour nuire aux autres !

D'ailleurs je ne suis pas de celles qui fixent les limites de la charité ou qui croient qu'à donner l'on s'appauvrit. C'est le contraire qui arrive, et pour vous en convaincre, c'est le bon moment d'en faire l'expérience.

L'œuvre organisée par le Comité France-Amérique est destinée à secourir les femmes de France, nos sœurs, si cruellement éprouvées, en leur envoyant des vêtements pour elles et leurs petits enfants. Il ne faut pas de grands efforts d'imagination pour se représenter leur dénuement extrême dans la partie de la France ravagée par la guerre ; et il me semble que cette seule évocation suffit pour éveiller en nous une compassion qui se révélera par des actes.

Rien de bien difficile vous est demandé, mesdames. Il ne s'agit que de visiter vos greniers, vos coffres, vos armoires et d'en tirer toutes les hardes usagées qui ne servent ni à vous réchauffer ni à vous servir ! Si vous réparez et nettoyez ces hardes, ce sera ajouter une délicatesse charmante à une charité ordinaire. Mais si vous n'avez pas le temps de faire ce travail, d'autres s'en chargeront ; ne vous laissez pas arrêter par ce détail.

Nous, censeurs, les hommes, ne se font pas scrupule de nous accuser de perdre considérablement de temps à des futilités en ville, à rien du tout à la campagne.

Je n'entreprendrai pas un plaidoyer de protestation aujourd'hui, mais faisons mieux qu'écrire ; prouvons-leur que notre activité, notre bonté et notre adresse ne demandent que des occasions de s'exercer.

Ne m'objectez pas, je vous en prie, que vous êtes prises, par des obligations locales, par les coutures de la Croix-Rouge ; n'en laissez aucune en souffrance, et ajoutez celle-ci à votre programme ! Il y a des pauvres et il y a des blessés à secourir, mais ne l'oubliez pas, il y a aussi en France des femmes et des petits enfants, des familles entières qui sont à peine vêtues et qui n'ont plus d'argent pour acheter des vêtements. Il y a des femmes enceintes qui attendent avec angoisse un pauvre petit qui n'aura que des habits pour le couvrir. Leur misère ne vous attendrit-elle pas, à vous, qui faites tant de dépenses de toilette inutiles ?

Toutes, nous devons aider cette œuvre si pieuse que ce soit. S'il faut pour cela faire des sacrifices, faisons-les joyeusement et sans hésiter. C'est à des femmes et à des mères que je m'adresse ! Les "vraies" entendront mon appel et y répondront de partout. De la ville ou en la hercelle de demandes, de la campagne ou elles s'élèvent, trop dans un bien-être beat qui oublie les misères d'ailleurs. Parmi les vieilles hardes, vous trouverez quelques bons morceaux neufs, et peut-être un mot de souvenir cordial et ému à ceux qui recevront votre offrande.

Les dons doivent être adressés à "L'Aide à la France".

Chambre 34, Immeuble Duluth, Danielle AUBRY.

UNE FOURNEE DE SENTENCES

LE MAGISTRAT LANCTOT DISTRIBUE LES CONDAMNATIONS A CHACUN SUIVANT SON MERITE. — CLEMENCE POUR LES DEBUTANTS, RIGUEUR CONTRE LES RECIDIVISTES.

M. le magistrat Lanctôt a prononcé plusieurs sentences, samedi, distribuant à chacun suivant ses œuvres. Pour les frais émouls dans le délit et le crime, le juge se montra clément, mais envers les "chevaux de retour", il fut inexorable.

Les premiers appelés devant le tribunal furent Adélard Bilodeau et Wilfrid dit Alphonse Choquette qui, en compagnie d'un troisième compagnon, demeuré introuvable, avaient cambriolé une épicerie, 107 rue Saint-Martin, et y avaient volé pour \$150 de marchandises.

Bilodeau, marié et père de famille, dut aux prières de sa femme de ne se voir condamner qu'à huit jours de prison.

— Je tiens compte, dit le juge, du fait que vous avez été entraîné par Choquette et qu'on n'a rien à vous reprocher avant ce vol ; vous avez une femme et trois enfants et pour cela je vais me montrer clément. Mais ne revenez jamais plus devant la justice.

Choquette s'en tira à moins bon compte. — Vous êtes un être dangereux, dit M. Lanctôt, vous avez failli tuer le policier qui vous arrêta, à coup de bouteille, et il ne faut la vie qu'il faut qu'il put vous tenir en respect avec son revolver. Vous irez vous amender au pénitencier : deux ans.

Ensuite vinrent deux jeunes gens d'Ottawa, surpris dans un train du Pacifique Canadien, où ils s'étaient cachés, croyant pouvoir se payer à l'œil un voyage de Montréal à la capitale.

Le premier, Frank P., un brave jeune homme, au passé sans tache, bénéficia d'une sentence suspendue. Le second, George Bilay dit Ward,

interprète fut l'affaire d'un instant. Sam Bass portait encore de nombreuses marques de brûlures par toute la tête et le corps et il raconta comment il avait été blessé.

Arrivé de son travail, vers les six heures, il se plaignait à sa femme de la forte odeur de gaz qui lui montait à la tête. Sa femme lui dit que depuis le matin la maison était empestée par le gaz et que même plusieurs personnes de la maison avaient averti la Compagnie du Gaz. Pour le rassurer, pour le rassurer, il venait la fuite. Bass, qui habite le troisième de la maison détruite, partit pour se rendre à la cave quand, ayant à peine atteint le palier, une forte explosion se produisit, le lançant s'envola pendant l'explosion. Bass s'écroula dans un immense jet de feu et perdit connaissance. Il était convaincu que l'explosion avait été causée par le gaz et M. Martel fait les démarches nécessaires pour faire ouvrir l'enquête et faire rechercher les personnes responsables, par leur négligence, si négligence il y a — de ce mortel accident.

Le nouveau témoin trouvé samedi est un Russe du nom de Sam Bass, domicilié au No 575 rue Frontenac, transporté le soir même de l'hôpital à l'hôpital Notre-Dame. Ne sachant pas ce qu'il était devenu et ne pouvant rien tirer de sa femme qui parle un dialecte russe incompréhensible, il n'avait pas été recherché comme témoin, quand, samedi, M. Edmond Martel — 631 Frontenac — apprit que le Russe venait de sortir de l'hôpital. Le Russe trouva et amena auprès de lui un

interprète fut l'affaire d'un instant. Sam Bass portait encore de nombreuses marques de brûlures par toute la tête et le corps et il raconta comment il avait été blessé.

Arrivé de son travail, vers les six heures, il se plaignait à sa femme de la forte odeur de gaz qui lui montait à la tête. Sa femme lui dit que depuis le matin la maison était empestée par le gaz et que même plusieurs personnes de la maison avaient averti la Compagnie du Gaz. Pour le rassurer, pour le rassurer, il venait la fuite. Bass, qui habite le troisième de la maison détruite, partit pour se rendre à la cave quand, ayant à peine atteint le palier, une forte explosion se produisit, le lançant s'envola pendant l'explosion. Bass s'écroula dans un immense jet de feu et perdit connaissance. Il était convaincu que l'explosion avait été causée par le gaz et M. Martel fait les démarches nécessaires pour faire ouvrir l'enquête et faire rechercher les personnes responsables, par leur négligence, si négligence il y a — de ce mortel accident.

Le nouveau témoin trouvé samedi est un Russe du nom de Sam Bass, domicilié au No 575 rue Frontenac, transporté le soir même de l'hôpital à l'hôpital Notre-Dame. Ne sachant pas ce qu'il était devenu et ne pouvant rien tirer de sa femme qui parle un dialecte russe incompréhensible, il n'avait pas été recherché comme témoin, quand, samedi, M. Edmond Martel — 631 Frontenac — apprit que le Russe venait de sortir de l'hôpital. Le Russe trouva et amena auprès de lui un

interprète fut l'affaire d'un instant. Sam Bass portait encore de nombreuses marques de brûlures par toute la tête et le corps et il raconta comment il avait été blessé.

Arrivé de son travail, vers les six heures, il se plaignait à sa femme de la forte odeur de gaz qui lui montait à la tête. Sa femme lui dit que depuis le matin la maison était empestée par le gaz et que même plusieurs personnes de la maison avaient averti la Compagnie du Gaz. Pour le rassurer, pour le rassurer, il venait la fuite. Bass, qui habite le troisième de la maison détruite, partit pour se rendre à la cave quand, ayant à peine atteint le palier, une forte explosion se produisit, le lançant s'envola pendant l'explosion. Bass s'écroula dans un immense jet de feu et perdit connaissance. Il était convaincu que l'explosion avait été causée par le gaz et M. Martel fait les démarches nécessaires pour faire ouvrir l'enquête et faire rechercher les personnes responsables, par leur négligence, si négligence il y a — de ce mortel accident.

Le nouveau témoin trouvé samedi est un Russe du nom de Sam Bass, domicilié au No 575 rue Frontenac, transporté le soir même de l'hôpital à l'hôpital Notre-Dame. Ne sachant pas ce qu'il était devenu et ne pouvant rien tirer de sa femme qui parle un dialecte russe incompréhensible, il n'avait pas été recherché comme témoin, quand, samedi, M. Edmond Martel — 631 Frontenac — apprit que le Russe venait de sortir de l'hôpital. Le Russe trouva et amena auprès de lui un

interprète fut l'affaire d'un instant. Sam Bass portait encore de nombreuses marques de brûlures par toute la tête et le corps et il raconta comment il avait été blessé.

Arrivé de son travail, vers les six heures, il se plaignait à sa femme de la forte odeur de gaz qui lui montait à la tête. Sa femme lui dit que depuis le matin la maison était empestée par le gaz et que même plusieurs personnes de la maison avaient averti la Compagnie du Gaz. Pour le rassurer, pour le rassurer, il venait la fuite. Bass, qui habite le troisième de la maison détruite, partit pour se rendre à la cave quand, ayant à peine atteint le palier, une forte explosion se produisit, le lançant s'envola pendant l'explosion. Bass s'écroula dans un immense jet de feu et perdit connaissance. Il était convaincu que l'explosion avait été causée par le gaz et M. Martel fait les démarches nécessaires pour faire ouvrir l'enquête et faire rechercher les personnes responsables, par leur négligence, si négligence il y a — de ce mortel accident.

Le nouveau témoin trouvé samedi est un Russe du nom de Sam Bass, domicilié au No 575 rue Frontenac, transporté le soir même de l'hôpital à l'hôpital Notre-Dame. Ne sachant pas ce qu'il était devenu et ne pouvant rien tirer de sa femme qui parle un dialecte russe incompréhensible, il n'avait pas été recherché comme témoin, quand, samedi, M. Edmond Martel — 631 Frontenac — apprit que le Russe venait de sortir de l'hôpital. Le Russe trouva et amena auprès de lui un

interprète fut l'affaire d'un instant. Sam Bass portait encore de nombreuses marques de brûlures par toute la tête et le corps et il raconta comment il avait été blessé.

Arrivé de son travail, vers les six heures, il se plaignait à sa femme de la forte odeur de gaz qui lui montait à la tête. Sa femme lui dit que depuis le matin la maison était empestée par le gaz et que même plusieurs personnes de la maison avaient averti la Compagnie du Gaz. Pour le rassurer, pour le rassurer, il venait la fuite. Bass, qui habite le troisième de la maison détruite, partit pour se rendre à la cave quand, ayant à peine atteint le palier, une forte explosion se produisit, le lançant s'envola pendant l'explosion. Bass s'écroula dans un immense jet de feu et perdit connaissance. Il était convaincu que l'explosion avait été causée par le gaz et M. Martel fait les démarches nécessaires pour faire ouvrir l'enquête et faire rechercher les personnes responsables, par leur négligence, si négligence il y a — de ce mortel accident.

Le nouveau témoin trouvé samedi est un Russe du nom de Sam Bass, domicilié au No 575 rue Frontenac, transporté le soir même de l'hôpital à l'hôpital Notre-Dame. Ne sachant pas ce qu'il était devenu et ne pouvant rien tirer de sa femme qui parle un dialecte russe incompréhensible, il n'avait pas été recherché comme témoin, quand, samedi, M. Edmond Martel — 631 Frontenac — apprit que le Russe venait de sortir de l'hôpital. Le Russe trouva et amena auprès de lui un

interprète fut l'affaire d'un instant. Sam Bass portait encore de nombreuses marques de brûlures par toute la tête et le corps et il raconta comment il avait été blessé.

Arrivé de son travail, vers les six heures, il se plaignait à sa femme de la forte odeur de gaz qui lui montait à la tête. Sa femme lui dit que depuis le matin la maison était empestée par le gaz et que même plusieurs personnes de la maison avaient averti la Compagnie du Gaz. Pour le rassurer, pour le rassurer, il venait la fuite. Bass, qui habite le troisième de la maison détruite, partit pour se rendre à la cave quand, ayant à peine atteint le palier, une forte explosion se produisit, le lançant s'envola pendant l'explosion. Bass s'écroula dans un immense jet de feu et perdit connaissance. Il était convaincu que l'explosion avait été causée par le gaz et M. Martel fait les démarches nécessaires pour faire ouvrir l'enquête et faire rechercher les personnes responsables, par leur négligence, si négligence il y a — de ce mortel accident.

Le nouveau témoin trouvé samedi est un Russe du nom de Sam Bass, domicilié au No 575 rue Frontenac, transporté le soir même de l'hôpital à l'hôpital Notre-Dame. Ne sachant pas ce qu'il était devenu et ne pouvant rien tirer de sa femme qui parle un dialecte russe incompréhensible, il n'avait pas été recherché comme témoin, quand, samedi, M. Edmond Martel — 631 Frontenac — apprit que le Russe venait de sortir de l'hôpital. Le Russe trouva et amena auprès de lui un

interprète fut l'affaire d'un instant. Sam Bass portait encore de nombreuses marques de brûlures par toute la tête et le corps et il raconta comment il avait été blessé.

Arrivé de son travail, vers les six heures, il se plaignait à sa femme de la forte odeur de gaz qui lui montait à la tête. Sa femme lui dit que depuis le matin la maison était empestée par le gaz et que même plusieurs personnes de la maison avaient averti la Compagnie du Gaz. Pour le rassurer, pour le rassurer, il venait la fuite. Bass, qui habite le troisième de la maison détruite, partit pour se rendre à la cave quand, ayant à peine atteint le palier, une forte explosion se produisit, le lançant s'envola pendant l'explosion. Bass s'écroula dans un immense jet de feu et perdit connaissance. Il était convaincu que l'explosion avait été causée par le gaz et M. Martel fait les démarches nécessaires pour faire ouvrir l'enquête et faire rechercher les personnes responsables, par leur négligence, si négligence il y a — de ce mortel accident.

Le nouveau témoin trouvé samedi est un Russe du nom de Sam Bass, domicilié au No 575 rue Frontenac, transporté le soir même de l'hôpital à l'hôpital Notre-Dame. Ne sachant pas ce qu'il était devenu et ne pouvant rien tirer de sa femme qui parle un dialecte russe incompréhensible, il n'avait pas été recherché comme témoin, quand, samedi, M. Edmond Martel — 631 Frontenac — apprit que le Russe venait de sortir de l'hôpital. Le Russe trouva et amena auprès de lui un

interprète fut l'affaire d'un instant. Sam Bass portait encore de nombreuses marques de brûlures par toute la tête et le corps et il raconta comment il avait été blessé.

Arrivé de son travail, vers les six heures, il se plaignait à sa femme de la forte odeur de gaz qui lui montait à la tête. Sa femme lui dit que depuis le matin la maison était empestée par le gaz et que même plusieurs personnes de la maison avaient averti la Compagnie du Gaz. Pour le rassurer, pour le rassurer, il venait la fuite. Bass, qui habite le troisième de la maison détruite, partit pour se rendre à la cave quand, ayant à peine atteint le palier, une forte explosion se produisit, le lançant s'envola pendant l'explosion. Bass s'écroula dans un immense jet de feu et perdit connaissance. Il était convaincu que l'explosion avait été causée par le gaz et M. Martel fait les démarches nécessaires pour faire ouvrir l'enquête et faire rechercher les personnes responsables, par leur négligence, si négligence il y a — de ce mortel accident.

Le nouveau témoin trouvé samedi est un Russe du nom de Sam Bass, domicilié au No 575 rue Frontenac, transporté le soir même de l'hôpital à l'hôpital Notre-Dame. Ne sachant pas ce qu'il était devenu et ne pouvant rien tirer de sa femme qui parle un dialecte russe incompréhensible, il n'avait pas été recherché comme témoin, quand, samedi, M. Edmond Martel — 631 Frontenac — apprit que le Russe venait de sortir de l'hôpital. Le Russe trouva et amena auprès de lui un

interprète fut l'affaire d'un instant. Sam Bass portait encore de nombreuses marques de brûlures par toute la tête et le corps et il raconta comment il avait été blessé.

Arrivé de son travail, vers les six heures, il se plaignait à sa femme de la forte odeur de gaz qui lui montait à la tête. Sa femme lui dit que depuis le matin la maison était empestée par le gaz et que même plusieurs personnes de la maison avaient averti la Compagnie du Gaz. Pour le rassurer, pour le rassurer, il venait la fuite. Bass, qui habite le troisième de la maison détruite, partit pour se rendre à la cave quand, ayant à peine atteint le palier, une forte explosion se produisit, le lançant s'envola pendant l'explosion. Bass s'écroula dans un immense jet de feu et perdit connaissance. Il était convaincu que l'explosion avait été causée par le gaz et M. Martel fait les démarches nécessaires pour faire ouvrir l'enquête et faire rechercher les personnes responsables, par leur négligence, si négligence il y a — de ce mortel accident.

Le nouveau témoin trouvé samedi est un Russe du nom de Sam Bass, domicilié au No 575 rue Frontenac, transporté le soir même de l'hôpital à l'hôpital Notre-Dame. Ne sachant pas ce qu'il était devenu et ne pouvant rien tirer de sa femme qui parle un dialecte russe incompréhensible, il n'avait pas été recherché comme témoin, quand, samedi, M. Edmond Martel — 631 Frontenac — apprit que le Russe venait de sortir de l'hôpital. Le Russe trouva et amena auprès de lui un

interprète fut l'affaire d'un instant. Sam Bass portait encore de nombreuses marques de brûlures par toute la tête et le corps et il raconta comment il avait été blessé.

Arrivé de son travail, vers les six heures, il se plaignait à sa femme